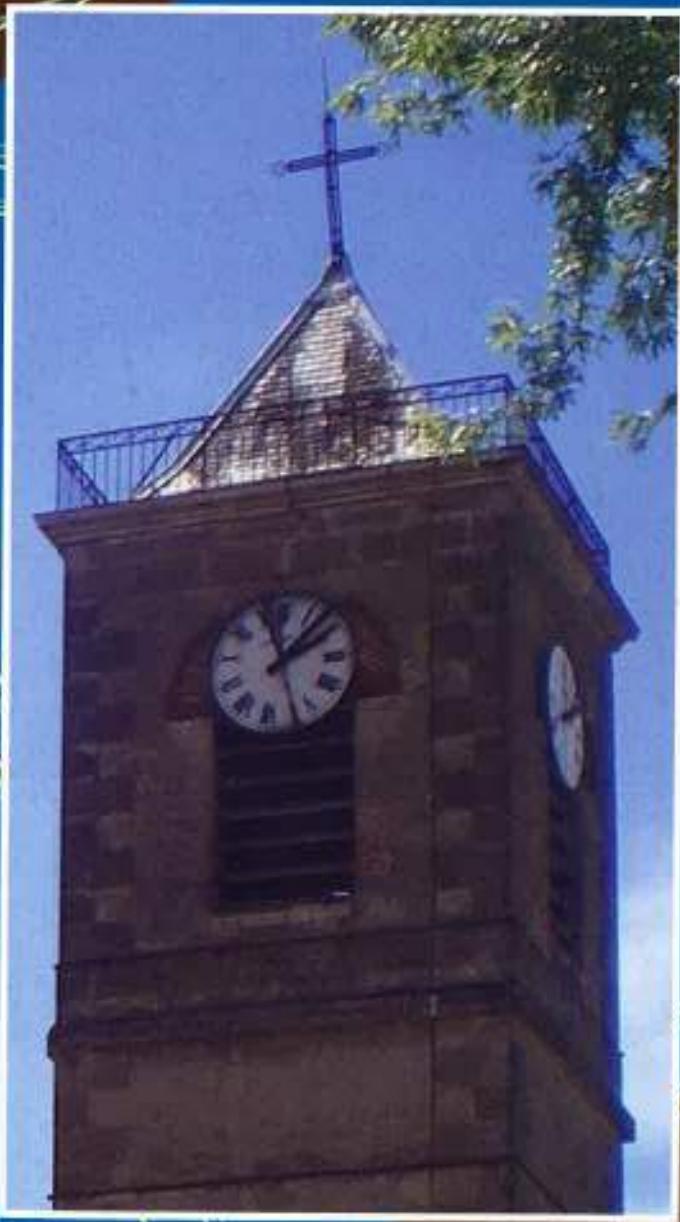


# Le Petit Renoillot

- Journal d'information de Faramans -



# SOM MAI RE

## 2 EDITO DU MAIRE

## 3 à 11 VIE COMMUNALE

- 3• Aménagement du centre village.
- 4• Employés municipaux.
- 5• Horloge du clocher.  
Nouvelle école.
- 6• Locations communales.  
Maisons fleuries.
- 7• Un grain de folie fantastique.  
Silence, on tourne
- 8• Téléthon.  
Correspondante du Dauphiné Libéré.
- 9, 10, 11• Une année au conseil municipal

## 12 à 25 VIE ASSOCIATIVE

- 12• ACCA
- 13• ADMR,  
UPIF
- 14• Don du sang.  
Bougeons-nous la vie.
- 15• Bibliothèque l'Arcolade.  
Faradanse.
- 16• CCAS.  
Boule du Marais.
- 17• Centre équestre.  
Sauvegarde du Patrimoine Religieux.
- 18• Comité d'Entente Rural de Faramans.
- 19• Club de marche.
- 20• Club de l'amitié.
- 21• Club sportif Faramans Football.
- 22• Pourquoi parrainer un enfant d'ailleurs ?
- 23• FNACA.
- 24• Sou des écoles.
- 25• Tennis Club des Eydoches.

## 26 à 29 FAITES CONNAISSANCE AVEC...

- 26 à 29• M<sup>me</sup> AGAR

## 30 à 34 INFORMATIONS DIVERSES

- 30• Nouvelle unité de traitement pour nos ordures ménagères.  
Déchetterie.
- 31• Office de Tourisme.  
Services communautaires - Mairie
- 32• Vie quotidienne.
- 33-34• Calendrier des fêtes.
- 35-36• Etat civil

Ce magazine est édité par la commune de Faramans.

Tél. 04 74 54 22 97 - Fax 04 74 54 20 00

Directeur de la publication : Richard Gilbert

Conception Rédaction :  
Commission communication du conseil municipal

Conception Graphique / Impression :  
Imprimerie Souquet 04 75 02 45 46 - Romans

Tirage à 500 exemplaires - Périodicité : annuel.



**En cette fin d'année,  
nous voici arrivés  
à l'heure du bilan.  
2012 a été  
une année  
pleine d'incertitude  
et d'orientation  
pour l'avenir.**

L'aménagement du centre village s'est bien terminé en début d'année. Ainsi nous avons pu mesurer, sur le terrain, la nécessité d'avoir des espaces bien délimités pour que les usagers, piétons et automobilistes, puissent partager ces lieux en toute sécurité.

La mise en service de l'école maternelle, en 2011, a permis d'avoir un bilan satisfaisant pour la première année scolaire tant sur le plan éducatif que pratique et elle s'intègre parfaitement dans le centre du village.

L'investissement de tels équipements, pour les finances communales, n'est pas sans conséquence, ainsi le recours à l'emprunt a été nécessaire. Même si le taux d'endettement de la commune a subi une forte augmentation, le conseil municipal a toujours

été attentif à ce qu'il ne devienne pas insupportable pour les contribuables que nous sommes. Un effort a été demandé cette année sur nos taxes locales diverses.

Le changement des taxes d'urbanisme liées à la construction a aussi été révisé avec l'obligation de passer en une taxe unique dite taxe d'aménagement.

L'année 2012 se termine dans un contexte d'économie et d'emploi morose. Espérant que 2013, dernière année complète de ce conseil municipal, apporte des solutions à tous dans votre vie quotidienne.

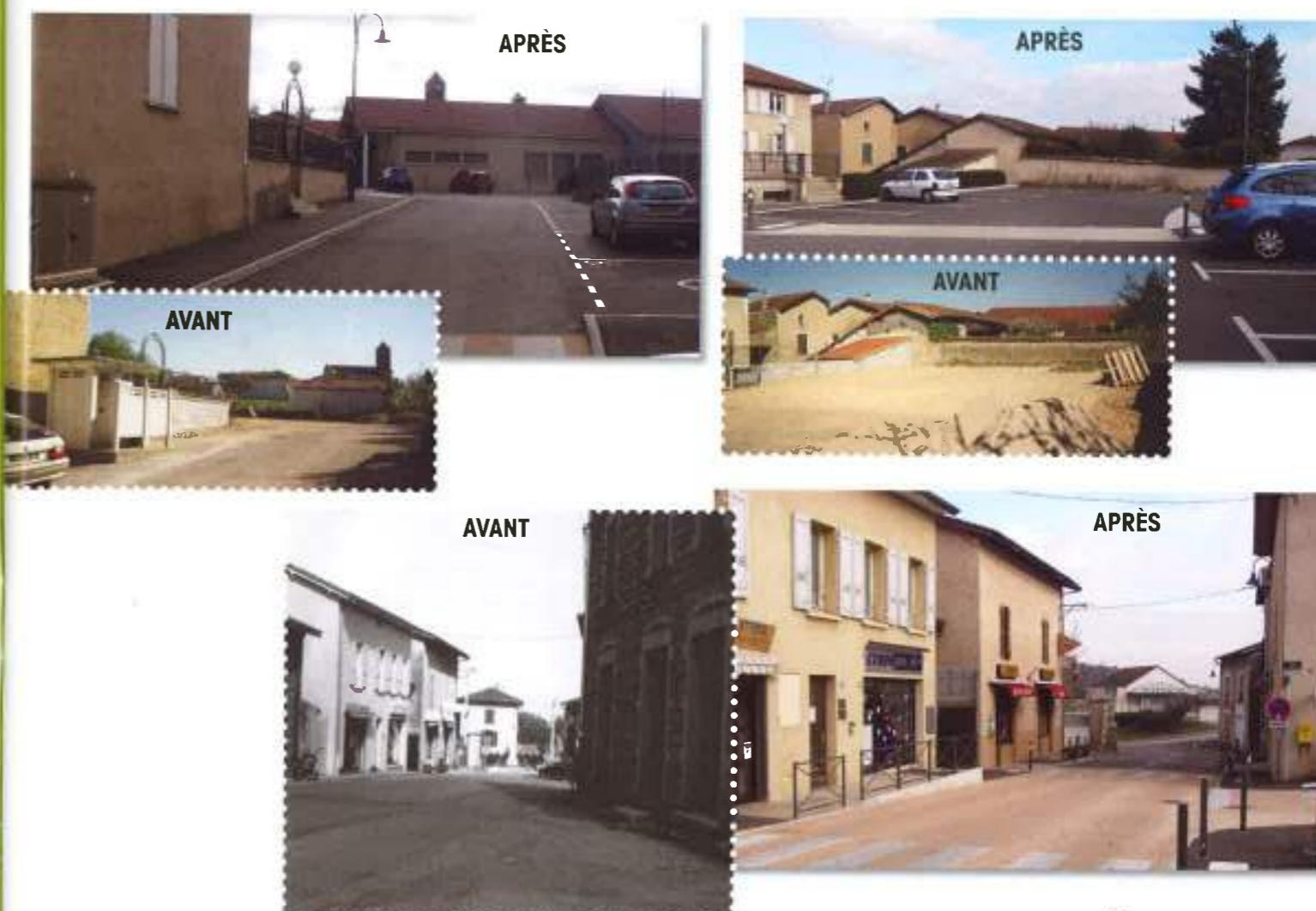
Gilbert RICHARD

## LA VIE DE NOTRE COMMUNE...

### ■ AMENAGEMENT DU CENTRE VILLAGE ■

En 1974, suite à la démolition de la Poste, la place du Tailleur a été réalisée. C'est un peu avant, en 1972, suite à la démolition de la maison Dujol, que fut créée la première place du Village, plus petite qu'aujourd'hui. A la suite de l'aménagement de la maison Vincendon pour accueillir un commerce puis des locaux professionnels et un appartement, en 1994, la place du Village a connu un premier agrandissement. Ces photos vous permettent de voir l'évolution du village et de la place de 1994 à nos jours.

Françoise DEFRAНCOIS



## ■ LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX ■

Ils sont huit (six femmes et deux hommes). Ils représentent 7,7 temps plein. Ils ont entre 25 ans et quelques mois d'ancienneté. Ils sont polyvalents. Ils assurent au quotidien le fonctionnement de la commune de FARAMANS.

En quelques lignes, nous vous proposons de mieux faire connaissance avec les employés municipaux et avec les tâches qui leur incombent.



**BALDERER Véronique**

25 ans d'ancienneté - 33h/semaine  
Agence postale  
Accueil du public à la Mairie.  
Gestion des différentes règles  
(camping, cantine, garderie, affouage).



**DOREY Chrystèle**

4 ans d'ancienneté - 33h/semaine  
Garderie du matin  
ATSEM grande section (matin)  
Cantine. Camping.  
Nettoyage « école primaire »



**GLEONEC Dominique**

23 ans d'ancienneté - 35h/semaine  
Camping. Nettoyage des bâtiments communaux  
(centre culturel, accès aux commerces, école primaire, WC publics, salle d'animation).  
Nettoyage des voiries  
(autour des bâtiments publics,  
du centre village à la base de loisirs).  
Nettoyage de la base de loisirs et du camping



**GOIZET Sylvie**

4.5 ans d'ancienneté - 31.5h/semaine  
Secrétaire de Mairie  
Budget communal (titres – mandats)  
Actes administratifs  
Rédaction des délibérations



**LANIEL Patricia**

13.5 ans d'ancienneté - 33.5h/semaine  
ATSEM petite section  
Nettoyage école maternelle  
Agence Postale  
(1 samedi matin sur 2, remplacements).



**LUCCHIN Danielle**

9.5 ans d'ancienneté - 35h/semaine  
ATSEM grande section (après-midi)  
Garderie de l'après-midi - Camping  
Nettoyage école primaire  
Bibliothèque intercommunale



**GREGOIRE Rémy**

CDD - 2 mois d'ancienneté - 35h/semaine  
Entretien des bâtiments communaux  
Entretien de la voirie et du cimetière.  
Entretien du village et de ses rues.  
Entretien du camping, de la base de loisirs,  
des stades, etc...



**GROS Claude**

CDD - 2 ans d'ancienneté - 35h/semaine  
Entretien des bâtiments communaux  
Entretien de la voirie et du cimetière  
Entretien du village et de ses rues.  
Entretien du camping, de la base de loisirs,  
des stades, etc...

A travers cette présentation succincte, vous voyez que tous les employés ont des tâches bien définies.  
Le travail des deux agents techniques est tracé chaque semaine et fait l'objet d'un bilan hebdomadaire.  
Des plannings quotidiens sont distribués, aux autres agents, en début d'année civile.

Par leur travail, leur dévouement et leur disponibilité, ces huit personnes remplissent l'ensemble des services dévolus à la commune. Ils permettent à la population de vivre dans un village agréable (propre et fleuri) et dynamique (5 classes avec cantine et garderie, agence postale et secrétariat de mairie ouverts quotidiennement, camping, terrains de sport, bibliothèque, centre culturel, etc...).

## ■ HORLOGE DU CLOCHER ■

Vous avez sans doute remarqué au cours du 1<sup>er</sup> trimestre que l'horloge du clocher était arrêtée. Cette vieille dame à laquelle nous avons l'habitude de jeter un coup d'œil pour connaître l'heure montrait quelques signes de fatigue.

Les employés municipaux se sont donc chargés, en septembre, de lui redonner un coup de jeune en changeant les cardans, les boîtiers de renvoi et en rénovant les tiges de commande. Voilà notre horloge prête à repartir pour de longues années, elle qui du haut du clocher veille sur le village malgré la pluie, le vent et le froid.

Françoise DEFRAНCOIS



## ■ NOUVELLE ECOLE ■

Il y a un an, nous indiquions que la construction de la nouvelle école s'était déroulée suivant le calendrier établi et qu'elle avait donc pu entrer en fonction à la rentrée 2011. Il ne restait plus qu'à l'inaugurer officiellement : ce fut chose faite le 25 février 2012.

En ce samedi matin, toute la population était conviée à venir découvrir l'intérieur de ce bâtiment que beaucoup ne connaissaient que de l'extérieur.

Le ruban ayant été coupé par les officiels, la visite pouvait débuter.

Puis, au cours d'une courte allocution, Gilbert Richard (maire), Mathilde Federico (directrice), Jean-Pierre Barbier (président de la communauté de communes qui a assuré la maîtrise d'ouvrage), Didier Rambaud (vice-président du conseil général qui a subventionné le projet) et Georges Colombier (député qui a également participé au financement au titre de la réserve parlementaire) ont tous souligné que cette réalisation contribuait à répondre au besoin, pour nos enfants, d'un enseignement de qualité dans des locaux adaptés.

Une collation a ensuite permis de conclure cette matinée dans la convivialité.

Michel GUILLON





## ■LOCATIONS COMMUNALES■

La commune de FARAMANS est propriétaire de biens immobiliers qu'elle loue au titre de commerces (boucherie, salon de coiffure, boulangerie), de cabinets médicaux (dentiste, infirmiers, kinésithérapeute, médecin) et d'associations (ADMR). D'autres locaux sont prêts à être dédiés à des activités commerciales, médicales, artisanales ou tertiaires. Par cette initiative, la municipalité de FARAMANS cherche à accroître, ou au moins à conserver, le dynamisme du centre village.

En parallèle, des appartements propriétés de la commune sont aussi loués à des particuliers comme habitation. Aux logements situés en dessus de la boulangerie et à l'emplacement de l'ancienne cure, se sont ajoutés, en 2013, les deux appartements

de l'ancienne maison Ramu. Actuellement, un est loué alors que l'autre est encore à la location... Toute personne intéressée par ce dernier peut prendre contact avec le secrétariat de Mairie.

Bon nombre des travaux effectués dans ces biens communaux sont le fruit du travail des employés municipaux.

Ces différentes locations permettent à la municipalité d'encaisser annuellement 52000 € de loyers.

Hormis une partie des trois taxes (habitation, foncier bâti, foncier non bâti), ces revenus sont les seuls ressources propres de la commune.

Gilles BOURDAT

## ■MAISONS FLEURIES■

Malgré la bonne volonté de chacun, les conditions météo du printemps-été 2012 n'ont pas été très favorables à un fleurissement de qualité. Les plantes ont beaucoup souffert de la chaleur puis du froid et de quelques jours de canicule mi-août.

La Commission «Maisons Fleuries» a donc décidé d'augmenter la valeur des «bons d'achat fleurs» et de supprimer la cérémonie habituelle car nous avions très peu de photos à montrer.

La Commune accorde une enveloppe totale de 300 Euros chaque année afin de récompenser les bonnes volontés qui fleurissent et rendent notre village si agréable à vivre.

### Classement :

#### - 3 Fleurs

M & Mme CARRAS Guy  
M & Mme DURAND Yves  
M & Mme GAIGNAIRE Alain  
M & Mme MOIROUD Yves



#### - 2 Fleurs

M & Mme BOUVIER Dany  
M & Mme GUILLOU Michel  
Mme MARION Augusta  
M & Mme MONTAGNON Stéphane  
M & Mme RICHARD Michel  
M & Mme TOURNIER Christian

#### - 1 Fleur

M & Mme BURLET André  
M GREGOIRE Michel  
M & Mme MANIN Roger  
M & Mme NEMOZ Paul

#### - Encouragements :

M GAUTHIER Frédéric  
M LEFEBVRE Jean-Pierre

Thérèse ARMANET



## ■UN GRAIN DE FOLIE FANTASTIQUE...■

Le 22 Août dernier, Faramans était en fête pour l'ouverture du 19ème festival Berlioz, le temps du passage de l'un des quatre chars "Fellini et Nino Rota".

Après les nombreux préparatifs de l'été menés par la Fabrique des petites utopies (ateliers masques et maquillage, stages de théâtre...), les renaillets étaient nombreux à accueillir avec enthousiasme le ciné-circo ZAMPANO, qui retraçait avec brio un aperçu du film LA STRADA, mené avec grand art par Bruno Thircuir, Directeur artistique.

Spectacle hélas, trop court...

Mais un buffet convivial était offert par la municipalité et certains commerçants, qui avaient décoré leurs vitrines pour l'occasion...

2 liens vidéos de cette parade sur la Côte :

- Film youtube : <http://www.youtube.com/watch?v=8apZC7HV87I>

- Journal de 20h TF1 :  
<http://videos.tf1.fr/jt-20h/berlioz-celebre-pres-de-grenoble-7474759.html>

Chantale DEDENIS



## ■SILENCE ON TOURNE■

ET SI  
ON TOURNAIT  
UN VRAI FILM?

Participez à la réalisation  
d'une fiction fantastique

en Pays de Bievre-Liers



Contactez vite  
Jérémie Eymonnet :  
04 74 20 86 76  
06 22 72 59 73

[tec.culture@cc-bievre-liers.fr](mailto:tec.culture@cc-bievre-liers.fr)

## ■ TELETHON 2012 ■

Deux nouveautés pour cette nouvelle édition du Téléthon à Faramans.

D'abord, un responsable du Téléthon intervient à l'école dans les classes de Cours Élémentaire et Cours Moyen pour parler des maladies génétiques, des recherches médicales et de ce formidable élan de solidarité pour soutenir les actions des chercheurs.

Ensuite, nos commerçants locaux s'associent à cette manifestation en vendant des boules de Noël à accrocher au sapin du village ou à emporter pour décorer le sapin familial.

Depuis quelques années, le Téléthon chez nous c'était un spectacle de variétés le vendredi soir et une marche suivie d'une crêpe-party le samedi après-midi. Cette formule ayant donné des résultats, on a retrouvé ces deux temps forts pour l'édition 2012.

Les bénévoles d'ici et d'ailleurs donnent de leur temps et de leurs modestes talents pour concocter un programme éclectique (chants, danses, sketchs, magie...) de façon à plaire à un



maximum de personnes. Finalement, le spectacle est attractif et les fonds recueillis vont augmenter ceux de l'urne déposée à la Mairie.

Le lendemain, c'est le Club de Marche qui prend les choses en mains pour organiser la traditionnelle «Marche du Téléthon», ouverte à tous, de 7 à 77 ans ! A l'arrivée de tous ces courageux, dégustation de crêpes au sucre, à la confiture ou au Nutella... Que du bonheur dans ces moments de partage et de convivialité.

**Jany et Jean-Pierre BAECHLE**



**TÉLÉTHON**

## ■ CORRESPONDANTE DU DAUPHINÉ LIBÉRÉ ■

Pour toute manifestation liée à une association ou pour une fête de famille,  
vous pouvez contacter Martine CRASEZ au **06 64 41 42 58**

## ■ UNE ANNÉE AU CONSEIL MUNICIPAL ■

N'ayant pas distribué régulièrement les comptes rendus des réunions du conseil municipal, nous avons décidé de vous faire un résumé succinct des principales décisions.

### Séance du 27 janvier 2012

\*\*Accès des bâtiments recevant du public.

Etant donné que les établissements recevant du public doivent être mis aux normes pour l'accès aux personnes à mobilité réduite pour 2015. Le Président du Conseil Général de l'Isère, dans la perspective d'une démarche co-animee par Gisèle Perez Vice-présidente et Christian Nucci chargé de l'équipement du territoire, a demandé aux conférences territoriales d'effectuer un recensement des travaux à réaliser et de leur donner une priorité dans leur programmation.

- Considérant que les bâtiments mairie-école-agence postale, cure et église ne sont pas aux normes exigées par la loi, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de demander une subvention pour financer cette mise aux normes estimée à 350.000€ auprès du Conseil Général de l'Isère.

- Considérant que les commerces et les cabinets médicaux appartenant à la commune ne sont pas aux normes exigées par la loi, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de demander une subvention pour financer cette mise aux normes estimée à 572.000€ auprès du Conseil Général de l'Isère.

### Séance du 23 mars 2012

-Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'approuver les comptes administratifs du budget camping.

Libellés	INVESTISSEMENTS		FONCTIONNEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés Opérations de l'exercice	21 558.41 € 290.34 €	21 558.41 €	13 121.82 €	98 376.14 € 48 095.41 €	13 121.82 € 21 848.75 €	146 471.55 € 21 558.41 €
<b>TOTAUX</b>	<b>21 848.75 €</b>	<b>21 558.41 €</b>	<b>13 121.82 €</b>	<b>146 471.55 €</b>	<b>34 970.57 €</b>	<b>168 029.96 €</b>
Résultats de clôture Reste à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>21 848.75 €</b>	<b>21 558.41 €</b>	<b>13 121.82 €</b>	<b>146 471.55 €</b>	<b>34 970.57 €</b>	<b>168 029.96 €</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>290.34 €</b>			<b>133 349.73 €</b>		<b>133 059.39 €</b>

-Le conseil municipal a décidé par 11 voix et 2 abstentions d'approuver les comptes administratifs du budget de la commune.

Libellés	INVESTISSEMENTS		FONCTIONNEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés Opérations de l'exercice		17 850.97 €		81 888.29 €		99 739.26 €
1 370 266.31 €	1 299 774.05 €	450 858.88 €	550 985.27 €	1 821 125.19 €	1 850 759.32 €	
<b>TOTAUX</b>	<b>1 370 266.31 €</b>	<b>1 317 625.02 €</b>	<b>450 858.88 €</b>	<b>632 873.56 €</b>	<b>1 821 125.19 €</b>	<b>1 950 498.58 €</b>
Résultats de clôture Reste à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>1 550 266.31 €</b>	<b>1 546 662.34 €</b>	<b>450 858.88 €</b>	<b>568 836.24 €</b>	<b>2 001 125.19 €</b>	<b>2 115 498.58 €</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>3 603.97 €</b>			<b>117 977.36 €</b>		<b>114 373.39 €</b>

## \*\*Tarifs

Le conseil municipal a fixé à l'unanimité les tarifs des différents services et locations à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2012 :

### SALLE DES FETES

Caution .....	310.00€
Location journée .....	165.00€
Week-end (habitant de la commune) .....	205.00€
Week-end (personnes extérieures) .....	330.00€
Chauffage (en cas de besoin) .....	75.00€

### SALLE DE RÉUNION

Location journée .....	57.00€
Week-end (habitant de la commune) .....	105.00€
Chauffage (en cas de besoin) .....	32.00€

### MATÉRIEL

Tables .....	5.00€
--------------	-------

### PHOTOCOPIES

Public .....	0.18€
Associations .....	
A4 recto - les 10 .....	0.75€
A4 recto/verso - les 10 .....	1.50€
A3 recto - les 10 .....	0.90€
A3 recto/verso- les 10 .....	1.80€

### FAX

Réception .....	0.25€
Départ .....	0.80€
+ unité .....	0.15€

### TÉLÉPHONE

.....	0.15€
-------	-------

### CARTES POSTALES

.....	0.50€
-------	-------

### CONCESSION CIMETIÈRE

Perpétuelle une place .....	400.00€
Trentenaire .....	140.00€
Columbarium.....	140.00€

## \*\*Subventions

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de fixer les montants des subventions allouées aux différentes associations :

SPA (0.26€ par habitant) ....	248.42€
CCAS .....	2500.00€
Donneurs de sang .....	60.00€
Association paroissiale .....	160.00€
CERF .....	200.00€
FNACA .....	25.00€
Bibliothèque .....	
(Conseil municipal du 25 mai 2012) .....	924.00

## \*\*Taux d'imposition

Le conseil municipal a décidé par 10 voix pour, 2 abstentions et 1 voix contre de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2012:

TAXE D'HABITATION .....	12.00%
TAXE FONCIERE BATIE.....	18.00%
TAXE FONCIERE NON BATIE .....	55.00%

## \*\* Budget primitif

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'approuver le budget primitif 2012 du camping.

### SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses .....	176 560.40€
Recettes .....	176 560.40€

### SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses .....	77 110.40€
Recettes .....	77 110.40€

### Séance du 25 mai 2012

## \*\* Budget primitif

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'approuver le budget primitif 2012 de la commune.

### RESTE À REALISER EN SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses .....	180 000.00€
Recettes .....	165 000.00€

### SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses .....	700 577.36€
Recettes .....	700 577.36€

### SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses .....	208 703.39€
Recettes .....	223 703.39€

## \*\*Employés communaux

- Après mutation à compter du 04/06/2012 de M. J.P. Bermond adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de supprimer ce poste.

- Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'augmenter le temps de travail de M<sup>me</sup> C. Dorey adjoint technique polyvalent 2<sup>ème</sup> classe de 20h à 33h hebdomadaire à compter du 01/06/2012.

### Séance du 5 juillet 2012

## \*\*Travaux sur bâtiments communaux

Suite aux tentatives de cambriolage dans les locaux de la mairie durant les nuits du 20/04/11 et du 19/02/12, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de faire réparer le cadre de la porte d'entrée, les fenêtres, les volets et le montant de la porte du secrétariat pour un montant de 6332.82€ et de faire effectuer ces travaux par l'entreprise PRONPONNET. Par la suite une pose de barreaux aux fenêtres sera effectuée.

## \*\* Tarifs

Le conseil municipal a décidé de fixer les tarifs de la cantine et de la garderie à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2012. Tarifs inchangés par rapport à l'année précédente.

- Garderie matin de 7h30 à 8h30 au tarif de 1,15€
- Cantine + garderie de 11h45 à 13 h30 au tarif de 2€ de garderie + 3.60€ de repas
- Garderie du soir de 16h15 à 18h00 au tarif de 2€

- Garderie du soir de 16h15 à 18h30 au tarif de 2.60€
- Garderie du soir de 17h05 à 18h00 au tarif de 1.15€
- Garderie du soir de 17h05 à 18h30 au tarif de 1.80€

## \*\*Employés communaux

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'augmenter le temps de travail de M. C. Gros adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe de 25h à 35h hebdomadaire pour 3 mois afin de pallier à la mutation de M. J.P. Bermond adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe.

### Séance du 9 août 2012

## \*\* Entretien des bâtiments

- Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de retenir l'entreprise Bièvre Nettoyage pour effectuer, cette année, l'entretien des vitres des bâtiments communaux pour la somme de 900.00€.
- Le conseil municipal a décidé à l'unanimité la pose de «moto contrôler» pour la gestion des volets roulants de l'école maternelle et la remise en état de l'un d'eux par l'entreprise GD Agencement pour un montant TTC de 2878.77€. (Somme déduite de la réserve de garantie)

**\*\* Affouage :** Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de faire effectuer le martelage de la parcelle n° 10 à ARZAY par l'ONF pour un montant de 376.02€. Parcelle susceptible d'être coupée par les affouagistes cet hiver.

### Séance du 27 septembre 2012

**\*\* Salle des mariages :** Le conseil municipal a décidé à l'unanimité que la salle des mariages sera au rez-de-chaussée de la maison commune (ancienne salle de classe) située 119 montée de l'église.

**\*\* Employés communaux :** Suite à la mutation de M. J.P. Bermond et au départ à la retraite M D. Favier, il y a lieu de pourvoir aux remplacements par l'embauche de 2 personnes en contrat à durée déterminée à temps complet pour un an. 11 candidatures spontanées ont été déposées en mairie. Une commission composée du Maire et de 2 adjoints a reçu tous les candidats.

Le conseil municipal a décidé de créer 2 postes d'adjoints techniques contractuels à temps complet pour une durée d'un an et de proposer les postes aux candidats présentés dans l'ordre établi par le conseil soit en premier pour chaque poste M. Rémy Grégoire et M. Claude Gros.

## \*\*Bâtiments communaux

- Le conseil municipal a décidé de louer à bail précaire la cure à compter du 01/10/2012 pour un loyer de 405€.
- Le conseil municipal a décidé de louer, à bail précaire, l'appartement situé 5 chemin de la Porte Bleue (ancienne maison Ramu) à compter du 01/11/2012 pour un loyer de 350€ plus 30€ de location du garage et 120€ de charges de chauffage.

### Séance du 20 novembre 2012

## \*\*Camping municipal

- Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de fixer les tarifs du camping applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Seuls les locations des gîtes ont été modifiés.
- Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'approuver le

règlement intérieur du camping. Dorénavant l'aménagement de terrasses auprès des caravanes ou des mobil homes sera soumis à l'autorisation de la mairie.

- Afin que le camping puisse bénéficier de la TVA à 7%, il doit être reclasé par l'association ATOUT France. Pour ceci un audit doit être effectué.

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'approuver le classement du camping par la société ATOUT France et de faire effectuer l'audit par la société APAVE.

## \*\* Projet de « MAISON MEDICALE »

- Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'autoriser M. le Maire à lancer un appel d'offres pour trouver un bureau d'études chargé d'effectuer un avant-projet de transformation de la maison RAMU et de ses dépendances en « maison médicale ». Les dépenses liées à cette étude seront inscrites au budget 2013.

## \*\* Affouage

- Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'approuver le règlement d'exploitation des coupes d'affouage pour l

# LA VIE ASSOCIATIVE DANS NOTRE VILLAGE



La saison 2012-2013 est déjà bien avancée. Malheureusement l'effectif est en baisse ; cette année, nous sommes 49 sociétaires dont deux jeunes chasseurs (premiers permis), alors que l'année dernière nous étions 54. A savoir que cette baisse est générale dans l'Isère.

Le gibier reste stationnaire : petit gibier de plaine toujours bien moyen. Le chevreuil reste abondant. Nous devrions atteindre notre quota sans problème. Quant aux lièvres, on s'attendait à une saison médiocre. Lors de l'assemblée générale, nous avions baissé le quota de 28 à 20. Ceci à cause du comptage qui était en diminution par rapport aux années précédentes et le pourcentage de jeunes qui était bien moyen. Pourtant, nous avons atteint notre quota après 2 dimanches matins : 22 lièvres prélevés, par contre le pourcentage de jeunes est encore en baisse. Il faudra encore rester vigilant pour les années à venir si l'on veut garder une bonne population. Après 2 dimanches de chasse, nous sommes bien placés par rapport aux autres ACCA de l'unité de gestion 16 dont nous faisons partie (voir tableau ci-joint).

#### Nouveauté cette année :

La FDCI a lancé une opération auprès des ACCA pour une éventuelle cohabitation avec les centres équestres et les clubs de randonneurs. Ceci pour démontrer à certaines personnes que les chasseurs peuvent partager leur passion de la nature dans le respect et la convivialité. Une charte a été signée entre la FDCI, Isère Cheval Vert et le Comité Départemental de randonnée pédestre de l'Isère.

Le relais d'Autimont est donc ouvert à tous ces passionnés sauf quand nous l'utilisons. La FDCI nous a accordé une subvention qui nous a permis de stabiliser les abords de cette cabane avec

#### ■ACCA■

COMMUNE	Nb de pattes interprétées	Nb de lièvres prélevés	Adultes	Jeunes	Identifiés	% de J/ Nb de pattes	J% sur Tc
Arzay	11	11	3	8	0	73	73
Bossieu	11	11	6	5	0	45	45
Commelle	14	14	5	9	0	64	64
Faramans	21	22	16	5	1	24	23
Le mottier	6	6	2	4	0	67	67
Nantoin	4	4	2	2	0	50	50
Ornacieux	0	5	4	1	0	0	20
Sermons	11	12	5	6	1	55	50
Dione des Sénins	0	0	0	0	0	0	0
Pisieu	30	31	18	12	1	40	39
Pommier-D-B	20	20	9	11	0	55	55
<b>TOTAL</b>	<b>128</b>	<b>136</b>	<b>70</b>	<b>63</b>	<b>3</b>	<b>49</b>	<b>46</b>

12 tonnes de graviers 0.25, d'installer une table de pique-nique à l'extérieur et de mettre en place deux barres d'accrochage pour les chevaux. Seules 14 ACCA ont répondu favorablement à cette opération dans l'Isère. Ce partenariat s'appelle Relais Cyné.

Rendez-vous le 20 Janvier 2013 pour la matinée boudins, le 10 Mars 2013 pour le repas annuel et le 28 juillet 2013 pour le chevreuil et le sanglier à la broche.

Le Président, Pierre BOURDA



#### ■ADMR, la référence du service à la personne■

Facilitez-vous la vie avec nos services à domicile. Au sein de l'association, les salariées et les bénévoles conjuguent leur talent au quotidien pour répondre aux attentes de la population, pour favoriser le lien social et principalement le maintien à domicile des personnes âgées, handicapées ou malades.

En 2011, les aides à domicile ont réalisé 21 393 heures ; Les TISF ont effectué 1390 heures sur les sept villages de l'association BALBINS, FARAMANS, MARCILLOLES, ORNACIEUX, PAJAY, PENOL, SARDIEU.

#### COMMUNE DE FARAMANS

##### Aides à domicile

Personnes âgées 5055h ;

Personnes handicapées 166h50 ; Mandataire 30h25.

TISF : Familles 306h50.

Au printemps dernier, l'association a organisé une vente de saucisses - crozets. Cette opération a été une réussite et sera reconduite le samedi 9 mars 2013.

Des bénévoles seraient les bienvenus au sein de notre association.



#### ■U.P.I.F.■

Les membres de l'UPIF (Union des Professionnels Indépendants de Faramans) ont organisé comme chaque année les ILLUMINATIONS du 08 DÉCEMBRE.

L'association a invité les Faramantois et les clients des diverses professions autour de points chauds pour participer avec bonne humeur à cette soirée.

Les membres de l'UPIF qui vous accompagnent tout au long de l'année sont :

- Agnès et Claire : Salon de coiffure
- Guillaume et Gabrielle Michallon : Boulangerie
- Brigitte et Patrick Nasica : Pizzeria «La Roselière»
- Martial Chanaux : Boucherie
- Cabinet infirmiers
- Fabienne Carboni : Pharmacie
- Eric Boulanger : Dentiste
- Hubert Brédy : Médecin
- Jean-Claude Thomas : Kinésithérapeute
- GDL (Gilos SAS) : Electricien, plâtrier, carreleur

L'association est prête à accueillir en son sein tout nouveau professionnel de Faramans qui souhaiterait participer au développement et au dynamisme économique de la commune.

Merci de contacter un des membres.

L'U.P.I.F. propose à tous de participer :

#### JOUEZ ET GAGNEZ AVEC L'U.P.I.F.

Ce jeu sans obligation d'achat se déroulera en janvier 2013, vous trouverez dans ce «Petit Renaillot» les modalités.

#### N'HÉSITEZ PAS : JOUEZ !

Le bureau





## ■ AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE LA BIÈVRE ET DU LIERS ■

**VOUS DONNEZ OU VOUS VOULEZ DONNER VOTRE SANG !  
VOUS POUVEZ AUSSI REJOINDRE L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG !**

L'Amicale n'a toujours pas de correspondant(e) à Faramans. Elle est toujours en quête de bénévoles pour promouvoir le Don de Sang et organiser les collectes de la commune.

Parallèlement, le 26 avril 2012 a eu lieu dans la nouvelle salle de Penol une collecte de sang. La salle est lumineuse, spacieuse et accessible. Il serait très souhaitable de créer et de pérenniser une ou plusieurs collectes à Penol.

Pourrions-nous envisager de créer une équipe de bénévoles qui assurerait la gestion des 2 collectes de Faramans, la création et

la pérennisation de futures collectes à Penol ?

Un peu de temps, envie d'aider les autres, votre place est aux côtés des donneurs de sang et de ses bénévoles.

Rien de plus simple à cela, l'Amicale est prête à accueillir de nouveaux bénévoles habitants à Faramans, à Penol et dans les communes environnantes.

Ne tardez pas, vous êtes volontaires, dynamiques et avez envie de faire quelque chose pour les autres, rejoignez l'Amicale !

### Coordonnées et numéros utiles :

#### Pour joindre votre Amicale :

Jacques NEMOZ - 389 Chemin de Grateloup - 38280 BOSSIEU  
Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de la Bièvre et du Liens  
Tél. domicile : 04 74 54 34 18 - Portable : 06 42 70 84 38  
E-mail : jnchassagne@wanadoo.fr - jacques.nemoz66@orange.fr

Etablissement Français du Sang : [www.dondusang.net](http://www.dondusang.net) - [www.rhonealpes.dondusang.net](http://www.rhonealpes.dondusang.net)

Numéro d'appel gratuit : 0800 109 900

#### Collectes de sang prévues en 2013 :

FARAMANS : vendredi 25 janvier - mardi 6 août  
GILLONNAY : mardi 5 février - mercredi 21 août  
LA COTE ST ANDRÉ : vendredi 17 mai - mardi 5 novembre  
SEMONS : mercredi 29 mai - jeudi 21 novembre



## ■ BOUGEONS NOUS LA VIE ■

### Meeting VW Cox et dérivés

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, nos mamies roulantes se sont réunies sur le magnifique site des « Eydoches ».

Plus de 150 véhicules se sont retrouvés : coccinelles, combis, porsches, buggys, auxquels se sont rajoutées les 2CV ainsi que les 4L qui fêtaient leurs « 50 ans », et de nombreux trikes et Harleys.

Tout ce joli monde s'est laissé admirer, photographier par un public nombreux, et s'est amusé à flâner dans un joyeux tintamarre sur les routes de la Bièvre et au sein du Festival « Nature en Bièvre ».

En résumé un très bon cru pour ce meeting 2012 qui s'est déroulé dans une ambiance amicale et conviviale, et qui nous



l'espérons se renouvelera l'an prochain pour les 06 et 07 juillet 2013.

Les bénévoles de l'Association

## ■ BIBLIOTHÈQUE L'ARCOLADE ■

Depuis 1996, où elle est devenue intercommunale avec Bos-sieu, la bibliothèque l'Arcolade est toujours à votre disposition les jeudis de 16h00 à 18h00 et les samedis de 10h00 à 12h00, pour vous proposer un grand choix de livres de toutes catégories et pour tous les goûts.

Que vous soyez grands ou petits, vous trouverez toujours un livre qui vous plaira, qui vous amusera, qui vous intéressera.

Comme d'habitude, l'assemblée générale aura lieu en janvier. Tous les adhérents seront prévenus individuellement. Nous faisons partie maintenant du réseau « Médiathèque », avec les 15 bibliothèques de Bièvre Liers. Les personnes désirant un livre que nous ne possédons pas, peuvent nous le faire demander à la médiathèque. Cependant, nous restons une bibliothèque indépendante et toujours au service de nos adhérents.

Il y a toujours les permanences et l'administratif à assurer : Isabelle GUILLOU est maintenant notre trésorière, suite au départ de Danièle COLLOBER.

Nous avons enregistré environ **5900** livres en fonds propre.



Le bibliobus est passé le 15 octobre et a apporté encore plus de choix pour tous. Malheureusement, lorsque la médiathèque sera opérationnelle, il ne passera plus dans les bibliothèques. Nous allons beaucoup le regretter.

La cotisation se paie en janvier, et elle reste à 10 € pour 2013. Il y aura peut-être des changements avec la mise en route de la médiathèque. Mais nous pensons que ce ne sera pas avant 2014.

Nous remercions tous nos adhérents pour leur fidélité et leur gentillesse. C'est toujours un plaisir de faire une permanence avec des lecteurs sympathiques et souriants.



## ■ FARADANSE ■

Cette année, l'association FARADANSE recommence avec un nouveau bureau qui a déjà pris ses marques pendant l'année précédente.

Les cours sont dispensés aux danseuses et danseurs à partir de 4 ans et jusqu'à l'âge adulte.

Il y a 4 cours le lundi et 2 autres le mardi animé par Carine, notre professeur diplômée.

Cette année, les cours ont eu du succès surtout chez les petits, mais pour les grands il n'est pas encore trop tard pour vous inscrire.

Nous vous rappelons les dates importantes :

**Dimanche 29 Avril 2013 : vente de plants**

**Samedi 29 Juin 2013 : gala à Commelle**

Pour toute information vous pouvez contacter Mlle BEVILLARD Emmanuelle au 09 82 22 60 87



## ■ CCAS ■

### FONCTIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES

- Demande du dossier d'entrée en établissement pour personnes âgées.
  - Demande du dossier d'aide personnalisée à l'autonomie (A.P.A.)
  - Approbation du dossier familial d'aide sociale.
- Tous ces dossiers peuvent être retirés à : MAISON DU CONSEIL GENERAL BIEVRE-VALLOIRE - Rue De La Guillotière - 38270 - BEAUREPAIRE - TEL 04.37.02.24.80.
- Une participation aux familles faramontoises dont les enfants fréquentent le Centre Aéré Galabourdine : 2.50 € par jour / enfant pendant 10 jours.
  - Organisation d'un loto le dernier dimanche de novembre.
  - Organisation du repas des séniors le premier dimanche de décembre pour les personnes de 65 ans et plus.
  - Distribution d'un colis aux personnes de 75 ans et plus n'ayant pas pu participer au repas (maladie).
- Une contribution de 0.35 € par habitant est versée par le C.C.A.S. à La Ricandelle : portage des repas à domicile.
- En 2011, 1777 repas ont été livrés.
- En 2012, 1025 repas ont été livrés jusqu'au 31 août.



La banque d'aide alimentaire fonctionne avec la participation des C.C.A.S. des Communautés de Communes de Bièvre-Liers et de Bièvre-Chambaran.

La part financière se calcule par tranche d'habitants : 500 à 1.000 habitants : 860 Euros pour notre commune.

#### LE BUDGET DU C.C.A.S. EST CONSTITUÉ :

- Subvention de La Commune
- Divers dons
- Participation à la foire aux châtaignes
- Bénéfice du loto



## ■ LA BOULE DU MARAIS ■

- Du changement au sein de l'association.
- La Boule du Marais aura 30 ans l'an prochain. Elle fut créée en 1983 par Claude MIOUX, qui en assura la présidence durant 21 ans.
- En 2004 il passa la main à Gilles MARION. Ce dernier, soucieux d'apporter de la jeunesse à l'association a décidé de laisser sa place.

Voici donc la composition du nouveau bureau mis en place en septembre :

Président : ADDE Franck  
Vice Président : ROUX René  
Trésorier : PERON Christian  
Secrétaire : DIDIER Landry

Les membres de l'association tiennent particulièrement à remercier Jean Luc BERTHIER qui fut un remarquable trésorier durant 24 ans.

BON VENT A LA BOULE DU MARAIS

Pour tous renseignements tél : 04.74.54.32.88

Le Bureau

## ■ CENTRE ÉQUESTRE ■



Nouveaux adhérents, nouveaux chevaux, nouvelles disciplines, le Centre Equestre de Faramans ne cesse de s'agrandir et de se développer.

Avec toujours la même équipe aux commandes, Sylvain THOMAS, Anne COING BOYAT et Célia BLONDON, le Centre Equestre met l'accent sur la formation professionnelle en renforçant ses effectifs d'apprentis, stagiaires et élèves moniteurs.

Fort de plus de 200 cavaliers chaque semaine, le Centre Equestre s'efforce de proposer des activités diverses répondant à toutes les demandes, les cours et les balades. Mais 2012 a aussi connu de nombreuses journées à thèmes et le passage de cavaliers professionnels (Jean Vesin, Denis Troussier). De 4 à ... ans, tout le monde galope vers la réussite, le passage des galops du mois de juin 2012 ayant couronné 95% des cavaliers présentés, tous niveaux confondus !

Le Centre Equestre accueille toujours le Lycée Agricole de la Côte Saint André (80 élèves de seconde, première, terminale, et BTS viennent chaque semaine). Ce sont les élèves de première, sous couvert du Centre Equestre, qui cette année encore, ont organisé un concours de saut d'obstacles le 1er avril 2012 dans le parc du lycée, regroupant plus de 300 concurrents. Ce concours faisait partie d'un challenge (le Challenge Nord Isère) le Centre Equestre n'est pas seulement organisateur mais présente sur les autres manches du challenge une bonne vingtaine de cavaliers de compétition avec de nombreux classements et récompenses en 2012.

EquitaLyon : après s'être qualifiée lors de la sélection départementale de Saint Ismier le 23/09, l'équipe des cavaliers de

saut d'obstacles a participé à la finale de l'EquitaClubCup dans le cadre du Salon EquitaLyon 2012. Avec à la clé, une belle neuvième place en individuel sur plus de 80 partants.

Mais le saut d'obstacles n'est pas la seule discipline dans laquelle le Centre Equestre excelle puisque l'équipe des cavaliers d'endurance gagne le challenge Rhône Alpes avec plus de 2000 points d'avance sur le second.

Deux ombres au tableau en 2012, un neuvième cambriolage au Centre Equestre qui a vu partir la totalité du matériel de sellerie destiné aux poneys ainsi que le matériel d'attelage, puis la menace d'un changement du taux de TVA (passage de 6,5% à 7% en 2012, taux prévu en 2013 : 20%, finalement repoussé à 2014 aux dernières nouvelles) mettant en péril l'ensemble de l'équitation française. L'équitation étant un des rares sports devant s'acquitter de la TVA et restant néanmoins le 3<sup>e</sup> sport national et 1<sup>er</sup> sport féminin en nombre de licenciés. Plus précisément pour le Centre Equestre de Faramans, l'impact concernera l'ensemble du fonctionnement (emplois, investissements, hausse des tarifs pour les cavaliers...)

Mais restons positifs, voici les projets pour 2013 :

- Organisation d'un concours Hunt au Centre Equestre le 03/03/2013
- Reconduite du Concours de Saut d'Obstacles dans l'enceinte du Lycée Agricole à la Côte Saint André le 07/04/13.
- Organisation d'une Endurance Equestre le 11/08/13 : départ de la base de loisirs.

Plus d'infos sur [www.cefaramans.fr](http://www.cefaramans.fr)

## ■ SAUVEGARDE DU PATRIMOINE RELIGIEUX ■

**Vendredi 19 octobre, dans notre église, nous avons accueilli la chorale « LA STEPHANELLE » de St-Etienne de Crossey, créée en 1978 dans le pays voironnais.**

**Composée de 72 choristes issus de 16 communes différentes, cette chorale est dirigée par Benoît DUSSAUGE.**

**Ce jeune chef a interprété en intermède trois de ses compositions personnelles.**

**Leur programme très varié a séduit un public très enthousiaste.**

**La participation à cette soirée était libre.**

**La fin de la restauration de la salle de catéchisme a vu sa touche finale effectuée par l'entreprise PALOMBINI.**



Le Bureau

## ■ COMITÉ D'ENTENTE RURAL DE FARAMANS ■

### L'année 2012 s'achève....

Le Comité d'Entente Rural de Faramans plus communément appelé CERF est l'Association Mère de toutes les Associations de la Commune.

Le CERF fédère actuellement 22 associations, soit une de moins qu'en 2011. En effet, les Conscrits ont choisi de se retirer.

Depuis maintenant 24 ans, à l'initiative de quelques courageux pionniers sur lesquels nous reviendrons plus longuement à l'occasion des 25 ans, le CERF organise la Foire aux Châtaignes à laquelle s'est ensuite ajoutée l'organisation du

Feu d'artifice du 13 juillet et de son bal. Ces 2 manifestations ont pris une ampleur considérable et acquis leurs lettres de noblesse dans une Région pourtant déjà riche en événements.

Outre ces organisations festives, le CERF investit dans l'achat et l'entretien de

matériels divers (chapiteaux, friteuse, hachoir, vaisselle, chaises, appareil à hot-dog, etc...) tous matériels utiles à l'organisation des manifestations initiées par toutes les associations qui en disposent gratuitement. Certains de ces matériels peuvent être loués, sur demande, à des particuliers non membres du CERF.

Cette année nous avons renouvelé les 3 plaques chauffantes du gaufrier, matériel onéreux qui répond à des normes professionnelles

Après des départs et des arrivées de membres du Bureau en 2011, nous avons dû procéder au remplacement du Président. En effet, Jean-François MOIROUD

qui remplissait cette fonction depuis près de 3 ans a choisi de se retirer, il reste membre du Bureau. Nous tenons ici à le remercier pour son dynamisme, sa gentil-

lesse, sa disponibilité permanente qui ont contribué à un nouvel élan du CERF en rappelant qu'il en est un des initiateurs. Faute de candidatures spontanées, le choix s'est porté unanimement vers un autre pilier de cette institution, Didier Rouquette qui a accepté cette charge. Le bureau est actuellement constitué de 12 membres - Didier Rouquette, Sylviane Carras, Chantale Dedenis, Hélène Laval, Jean-François Moiroud, Hubert Brédy, Guy Carras, Jean-Pierre Alphant, David Chenu, Julien Rabiemont, Laurent Benoit et Jean-Marc Laval.

### Le Feu d'Artifice

Nous avons encore eu des sueurs! Pendant les heures qui ont précédé le tir, le ciel était menaçant, la pluie et le vent intermittents. Calme plat au moment du tir qui a tenu toute les promesses que nous avions faites après la déception de l'année dernière.

Le bal et la buvette ont été largement fréquentés mais la soirée a été ternie par le comportement de certains individus qui nuisent sérieusement à l'organisation de ces festivités. Le CERF a engagé une action ciblée contre ces comportements.

Nous préparons déjà le prochain feu !

### La Foire aux Châtaignes

Toutes les années ne peuvent pas se ressembler. Cette année, la foire a présenté une forme plus traditionnelle avec pour animation des petits avions qui faisaient concurrence aux gros qui vrombissaient d'habitude au dessus de nos têtes.

Mais la popularité de cette foire ne se dément pas. Exposants comme visiteurs ont été au rendez-vous !

Avec une grande diversité de produits, les nombreux visiteurs n'ont eu que l'embaras du choix pour satisfaire leurs besoins ou simplement leur curiosité.

Et puis, tous les produits fabriqués par



Enorme travail que cette fabrication de la confiture !

les bénévoles remportent toujours autant de succès. Mention spéciale au produit phare, la Confiture de Châtaignes, record battu avec 829 pots qui sont partis en quelques heures.

La choucroute a fait le plein mais nous avons le regret d'avoir dû interrompre la billetterie faute de place et de choucroute. Nous réfléchirons aux solutions pour assurer une meilleure organisation à ce succès grandissant....

Tous les bénévoles sont à remercier chaleureusement avec, une fois n'est pas coutume, une pensée particulière pour la vieille garde du Club de l'Amitié et des plus anciens qui font preuve d'un dynamisme à toute épreuve dans le montage des chapiteaux, la mise en place de toutes les structures sans oublier l'animation des stands.

Merci et bravo à tous pour cette réussite ! Rendez-vous en 2013 et là, nous y sommes, c'est la 25<sup>ème</sup> édition, cela se fête, des idées sont déjà en cours et tout le monde est mobilisé !



L'accueil des exposants, exercice matinal, il faut de la patience et de la bonne humeur.



La fabrication des brioches mais d'autres ont aussi la main à la pâte



La vendange du raisin pour le vin doux

Bonne année 2013  
LE CERF



## ■ CLUB DE MARCHE DE FARAMANS ■

Déjà 5 ans d'existence pour notre club de marche ; nous avons agrémenté l'année 2012 de sorties « Découvertes ».

Nous avons ainsi fait connaissance de nos Artistes Locaux :

- Michel RUEFF (Sculpteur sur bois et peintre)
- Jean-Marc PLANTIER (Potier)



Nous avons visité la miellerie de Gilles COLLY, le colombier de Georgette GILLIBERT.

Nous avons à nouveau fait la tournée des fours à pain de Faramans (Dany BOUVIER, Thérèse ARMANET, Gilbert RICHARD, Jean-Claude GREGOIRE et Jean-Pierre LEFEBVRE)

Enfin Michel GILLIBERT nous a guidés dans une visite du village, pleine d'anecdotes.

Des sorties ont également été organisées à l'extérieur (Vieille Ville de Grenoble, Les Grottes de Choranche, Malleva en Vercors, Le Chalet Canadien à Bossieu, visite guidée de Revel-Tourdan, La Tour d'Albon, Le Musée de l'Alambic à Saint-Désirat, La Chèvrerie à Revel-Tourdan, Le Col Du Coq en Chartreuse, L'Alpes du Grand Serre, La Ferme des treize fontaines à Brezins et bien d'autres).



randonnée et vente de crêpes à l'occasion du Téléthon.

- Participation aux manifestations du C.E.R.F.

- Coopération avec l'Office du Tourisme de La Côte St André pour organiser et encadrer la journée de randonnées « Tours et Détours » au départ de Brezins en mai dernier.

- Organisation d'un repas annuel des adhérents avec les conjoints pour accueillir les nouveaux marcheurs et d'un goûter d'inatoire de Noël (sans oublier le pique-nique chez le Président suivi d'une partie de pétanque, le 15 août).

Le Bureau



Pour tous renseignements complémentaires,  
contacter Jean-Pierre LEFEBVRE  
au : 06 37 82 42 14  
(tél portable)  
ou au 04 74 31 97 44 (tél fixe)

## ■ CLUB DE L'AMITIÉ ■

Il nous semble que le Club de l'Amitié porte bien son nom. Chaque jeudi après-midi, c'est un vrai plaisir qui se dégage de nos rencontres. La fréquentation fluctue en fonction des charges ou obligations de chacun mais en tout cas, la bonne humeur domine.

Une fois de plus, nous constatons qu'une année est vite passée, avec son cortège de joies ou de peines.

Concernant nos activités, signalons tout particulièrement la belle réussite de la journée «Portes Ouvertes» du dimanche 1er avril. L'idée d'animer cette journée sur un thème donné recueille une bonne participation de nos adhérents et intéresse beaucoup nos visiteurs. Ainsi, après les photos anciennes de 2011, ce sont les collections curieuses et les vieux métiers qui ont été mis à l'honneur. Ce fut une belle journée, accompagnée bien sûr par les ventes habituelles de pâtisseries et enveloppes toutes gagnantes. Nous réfléchissons sur ce que sera le thème 2013.

Ce jeudi 14 juin, une quarantaine de convives ont pris le car à destination de LYON. Avant midi, nous étions attendus au musée des sapeurs pompiers de la Duchère. Nous avons pu voir la progression du matériel et des moyens de secours utilisés depuis le Moyen-âge jusqu'à nos jours. L'exposition de tout ce matériel et des véhicules d'époque, depuis les chariots «à bras» est très intéressante. A midi, une friture nous était servie dans une «guinguette» des bords de Saône. Cette matinée n'était pas superbe-ment ensoleillée, mais nous avons quand même pu apprécier le repas en terrasse au bord de l'eau. Après-midi, nous avons poursuivi notre visite au musée de l'automobile à Rochetaillée. C'était vraiment la journée mécanique. Il y avait aussi de vieilles bicyclettes et de vieilles motos. Dans ce musée, il y avait malheureusement quelques pièces exposées à l'étage. Les marches d'escaliers ne conviennent pas à toutes les jambes.

Après deux semaines d'arrêt à la fin du mois d'août, nous avons activement participé à la Foire aux Châtaignes du 13 octobre.



Le stand bien garni en brioches et pâtisseries diverses a reçu beaucoup d'acheteurs. Nous avions la satisfaction d'observer nos étalages vides en fin d'après-midi.

Nous avons clôturé notre saison par l'Assemblée Générale du jeudi 22 novembre. Nous avons dégusté les bûches de Noël le 13 décembre en fêtant quelques anniversaires.

Cette année, nous avons enregistré quelques nouvelles adhésions. Au mois d'août, avec une profonde tristesse nous avons accompagné Monique à sa dernière demeure. Il est des événements difficiles à surmonter. Nous pensons bien à elle et à sa famille.

Pour terminer, nous redisons que le Club est ouvert à tous les amateurs de convivialité et d'amitié, qu'ils soient retraités ou pas.

Le Bureau du Club



## ■ CLUB SPORTIF FARAMANS FOOTBALL ■



Comme chaque année, je vous dresse un petit bilan de la saison écoulée. Saison assez satisfaisante du point de vue sportif !

Les seniors toujours dirigés par Ludovic Richard ont rempli leur objectif : très belle 4<sup>ème</sup> place en première division pour l'équipe 1 et un maintien plus difficile en 2<sup>ème</sup> division pour l'équipe 2, obtenu grâce à l'amour du foot de quelques anciens !

Cette saison nous a permis de voir de belles rencontres, très disputées au stade du Marais.

Les équipes jeunes nous ont également donné satisfaction. L'équipe U17 entraînée par Daniel Laurain, nouvelle équipe dans cette catégorie, a participé à toutes ses rencontres et termine la saison en progressant.

L'équipe U15 de Thierry Tournier se classe au milieu du tableau, malgré beaucoup de premières années et de petits gabarits.

Pour les U13 de Pascal Vivier les résultats sont également prometteurs.

Les U11 dirigés par Pilou et Olivier Gerberon, ainsi que les U9 de Momo Abbas, Rémy Grégoire et Orély Baule participent seulement à des plateaux qui se sont déroulés dans une bonne ambiance sous la maîtrise de Daniel Durieux.

La gestion administrative du club devient de plus en plus exigeante. Informatisées, les relations avec le district de l'Isère ne laissent aucune part à l'approximation sous peine d'amende.



**Le Président, Bernard VEYRET**



## Pourquoi parrainer un enfant d'ailleurs ?

« Pour moi parrainer c'est avant tout être sûre qu'avec ma contribution il y a un enfant dans le monde qui mange tous les jours à sa faim et qui peut se soigner et aller à l'école. C'est ma manière à moi de participer à la lutte contre la pauvreté en Afrique. Et c'est mon bonheur !! »

Fatou, Bordeaux



« Je sais bien que la solution à la pauvreté et au sous développement est avant tout d'ordre politique et économique, au sens où la société devrait à mes yeux être construite autour de la recherche de la satisfaction des besoins de l'humanité et non de celle du profit. Mais cette certitude n'exclut pas, au contraire, les gestes de solidarité immédiate, pour les enfants d'Afrique ou d'ailleurs tout comme pour les sans abris en France ou les grévistes privés de salaires qui se battent pour sauver leurs emplois. »

Etienne, Lyon



**Rejoignez l'association  
Enfants d'Ailleurs et  
parrainez un enfant  
d'Ethiopie.**

Grâce à un engagement de 22 € par mois, cet enfant pourra aller à l'école, manger à sa faim et bénéficier de soins médicaux.

■ FNACA ■

« Parrainer un enfant d'ailleurs, c'est lui donner les mêmes chances qu'à un enfant d'ici ! C'est lui permettre de grandir dans de meilleures conditions et de devenir un adulte responsable. Sortir un enfant de la misère et lui redonner le sourire est un beau projet ! Si tout le monde faisait preuve de solidarité, le monde irait beaucoup mieux ! »

Mélisande, Lyon



« Je parraine un enfant d'ailleurs pour apporter un soutien financier à une personne dans le monde qui n'a pas eu les mêmes chances que moi à la naissance. Mais au-delà de l'argent, il y a un lien humain fort associé à cette aide. »

Delphine, Caluire



« Le parrainage d'un enfant d'ailleurs est un engagement de vie. Comment avoir le ventre plein quand des enfants errent dans les poubelles l'estomac vide ? Ce partage relève de la responsabilité humaine. »

Chantal, Faramans



« Je parraine un enfant d'ailleurs pour lui permettre de suivre une scolarité et lui donner ainsi une chance de s'en sortir et d'accéder à une vie meilleure. Je parraine également un enfant pour sensibiliser ma propre fille à la vie d'enfants d'ailleurs qui n'ont pas la chance de naître dans un pays comme la France, pour l'ouvrir au monde et la rendre plus humaine, solidaire et tolérante. »

Catherine, Lyon



M. RUEFF

Le 11 NOVEMBRE 2011 devant le Monument aux Morts, a été commémoré le 93<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918 en présence des Anciens Combattants, des élus, de nombreux enfants et de la population.

La cérémonie débutait par un dépôt de gerbe au pied du Monument aux Morts, suivi d'une minute de silence.

### Discours de M. RUEFF.

« Nous commémorons en ce jour l'Armistice de 14-18, qui donnait après quatre ans de Combats meurtriers la victoire à la FRANCE. 93 ans se sont écoulés depuis et tous les poilus de cette époque sont morts.

La Guerre de 14-18 fut pour nos soldats un calvaire, où triompha la force morale de nos poilus.

Chasser l'ennemi de ses positions, tel était le but suprême du combat.

Pendant cette Guerre, l'hommage admiratif revient à l'infanterie « la reine des batailles ». Seul un peuple patriote peut avoir une bonne infanterie; ce fut le cas pour la bataille de « VERDUN ».

Les soldats avaient un bon moral qui est la poudre et l'explosif qui donne la victoire.

Les blessés aux membres déchiquetés, de plaies affreuses, les moribonds qui désespèrent la solitude et l'infortune de la mort, gémissent - disent leur détresse et après la plainte, le cri de tous

« OUI, je souffre mais je suis content - j'ai fait mon devoir ».

14-18 fut une Guerre de tranchées, une Guerre d'endurance où l'Armée Nationale composée d'hommes de toutes classes sociales peinèrent et souffrirent plus que n'avait jamais souffert aucune Armée de métier.

Dans les tranchées, des milliers d'hommes eurent les pieds gelés pendant les nuits d'hiver; la boue atteignait par endroit une telle épaisseur qu'on s'y enlisait.

Nos Soldats, de cette terrible Guerre, guerriers, malgré eux semblent avoir reculé les limites de la résistance humaine.

Rendons hommage à ceux qui aux heures tragiques n'ont jamais désespéré de la FRANCE et ont su lui rendre le sentiment de sa grandeur et de sa vaillance.

« GLOIRE A LA FRANCE héroïque et immortelle »,

Il n'y a en effet que l'idéal pour susciter les vaillants et inspirer des martyrs.

Nous devons nous rappeler que le marin dans la tempête ne gouverne pas sur la vague qui le menace, mais sur l'étoile qui le conduit.

Saluons ici tous nos soldats qui sont encore en opérations sur des sols étrangers et luttent courageusement, allant aux sacrifices suprêmes pour le service de la FRANCE.

Pour tous les Combattants de 14-18, des POILUS, de 39-45, d'Algérie et ceux des différents conflits des opérations extérieures au service de notre Patrie, je demande une minute de recueillement».

### AUTRES CEREMONIES ET MANIFESTATIONS.

Les commémorations du 19 MARS et du 8 MAI 2012 ont été également organisées.

En SEPTEMBRE, la sortie annuelle a eu lieu dans la Drôme avec des visites de fabrication de raviolis, de brioches et d'un élevage d'oies à MARCHES.

En OCTOBRE, le comité a participé à la Foire aux Châtaignes et a organisé une « Matinée Boudins »

## ■ FNACA (suite) ■

### A Faramans le 11 novembre 2011

#### Aux Morts pour la Patrie

**MARION** Élie, **MANIN** Pierre, **BERNE** Auguste, **FAVRE** Marius, **PICHON** Joseph, **CARRAS** Romain, **NEMOZ** Auguste, **BOISSET** Joseph, **ARMANET** Adrien, **BOURGARIT** Auguste, **VAUDAINÉ** Élie, **GROS** Jean-Baptiste, **NEMOZ** Cyprien, **LAURENT** Auguste, **ROUX** Adrien, **BURLET** Joseph, **GRÉGOIRE** Marius, **GRÉGOIRE** Jules, **SIVAS** Sylvain, **GILOS** Louis, **BLANC** Pierre, **MONNET** Fernand, **PICHON** César, **MOGNAT** Émile, **BERMONT** Élie, **MARION** André, **MARION** Pierre, **VAUDAINÉ** Auguste, **PION** Auguste, **PION** Alexandre, **COLLON** Guillaume, **TOURNIER** Gabriel, **DAVION** Roger, **BERNE** Yves.



Cérémonie au Monument

## ■ SOU DES ÉCOLES ■

L'association des parents d'élèves maintient son activité afin d'apporter « un plus » à tous les élèves dans le déroulement de leur scolarité à l'école de Faramans. Pour l'année 2012-2013 nous comptons 15 membres. Un nouveau bureau a été élu et avec les nouvelles familles nous proposerons une année riche en nouveautés.

### Voici le programme de l'année 2012-2013 :

#### FETE DES ECOLES

La fête des écoles, du 24 juin 2012, s'est déroulée sous un beau soleil. Après avoir dégusté un repas sous chapiteau, les enfants nous ont interprétés de magnifiques spectacles de chants et de danses. Après leurs spectacles la détente était au programme : Château gonflable, pêche à la ligne, jeu de massacre, poneys, maquillage ....

Cette année la fête des écoles aura lieu le 23 juin 2013.

#### SAPINS DE NOËL

Le 08 décembre 2012, la vente de sapins de Noël a apporté aux enfants l'élément essentiel dans la préparation de Noël. Cette année nous avons fait la distribution à domicile afin d'aider les personnes qui ne peuvent pas se déplacer.



#### CHOCOLATS

Le 15 décembre 2012, les chocolats, commandés sur catalogue, ont été distribués.

#### ARBRE DE NOËL

Le 21 décembre 2012, le Père Noël était attendu par tous les enfants. Comme chaque année il a fait sa tournée dans l'école en apportant de nombreux cadeaux et des goûters dans toutes les classes.

#### VIDE GRENIER AVEC VENTE DE SAUCISSES ET TOMBOLA

Le 24 mars 2013, se déroulera un vide grenier sur toute la journée, avec le midi vente de saucisses crues ou cuites et tirage d'une tombola. Attention de gros lots seront à gagner!

#### LES SORTIES FINANCEES GRACE A CES MANIFESTATIONS

Cette année les sorties ski de fond et raquettes sont toujours d'actualité. Une nouvelle activité « karaté » devrait être mise en place pour tous les élèves. Les enseignantes et la directrice se concertent actuellement afin de programmer de nouvelles sorties.

Nous remercions tous les parents d'élèves pour leur participation active ainsi que le corps enseignant.

Nathalie GEOFFREY

## ■ TENNIS CLUB DES EYDOCHES ■

Cette année 2012-2013 sera une année de transition qui voit se poursuivre l'intérêt général que suscitent nos 2 courts qui sont parmi les meilleurs de Bièvre-Liers.

Les adhésions évoluent avec un nombre de joueurs qui reste stable. Si certaines adhésions ne sont pas renouvelées, elles sont remplacées par d'autres.

Le champ géographique s'élargit et surtout certaines cotisations ont encore été prises au mois de Novembre.

Pour le confort des joueurs, le club a investi dans 2 bancs en bois qui ont été fixés sur chaque court. Ces matériels d'excellente qualité, ont été achetés, après consultation, aux Ateliers de l'Isère Rhodanienne qui emploient uniquement des travailleurs handicapés.

Je n'ai pas eu de retour par les joueurs mais j'imagine que ces bancs sont les bienvenus pendant les pauses....

Les idées lancées les années précédentes n'ont pas pu être mises en place. La journée d'initiation au Tennis pour les jeunes des classes de l'école de Faramans, le tournoi de tennis virtuel...

Malgré le nombre d'adhérents, il est très difficile de fédérer tout ce petit monde au delà des simples parties de tennis entre membres d'une famille ou entre amis.

Je ne renonce pas à trouver une solution pour les réunir.

Lors d'une réunion, la Communauté de Commune m'a demandé la possibilité d'exporter dans son cadre le Tournoi de Tennis Virtuel qui pourra s'enrichir, en parallèle, d'un mini tournoi de Tennis.

Ce projet est soutenu par le Service des Actions et Equipements



sportifs de la Communauté de Commune sous l'impulsion de son Président Fernand Rabatel et de sa Directrice, Sophie Delphine Poulat, en partenariat avec la Fédération Départementale de Tennis de l'Isère. L'idée originale nous appartenant, le Club de Tennis des Eydoches sera partie prenante dans l'organisation de cette manifestation.

Les idées ne manquent pas, le temps est plus difficile à trouver, chaque année je sollicite des bénévoles à venir me rejoindre pour animer le Club et trouver de nouvelles idées qui pourraient le faire grandir.

L'Assemblée Générale aura lieu début Mars, j'espère voir poindre de nouveaux volontaires.

Bonne Année 2013

Le Président  
Jean-Marc LAVAL

Tél. 06.09.80.68.93  
tennisdeseydoches@sfr.fr

La municipalité de Faramans  
envisage d'organiser  
un forum des associations  
début septembre 2013  
en relation avec l'ensemble des clubs et sociétés.

# FAITES CONNAISSANCE AVEC...

## ...Madame AGAR de la Comédie Française (Marie Léonide CHARVIN, 1832-1891)



*Agar  
de la Comédie Française*

Marie Léonide Charvin naît à Sedan le 18 sept 1832 de Pierre Charvin, né à Faramans (Isère) et de Marie Fréchuret née à Vienne (Isère). Pierre CHARVIN, était né à Faramans au hameau des Ramelles le 27 Messidor an VII (15 juillet 1799). Il est le fils de Claude CHARVIN et d'Anne MOGNAT, modeste famille de paysans. Il épouse en premières noces Marie FRECHURET, à Vienne le 13 septembre 1830. Militaire de carrière, il est décoré de la légion d'honneur en octobre 1848 et meurt d'une paralysie à Vienne (Isère), le 18 décembre 1865.

Avec une mère malade et un père qui suit son régiment la petite Marie Léonide va passer une partie de son enfance à Faramans. Elle confiera plus tard à Pauline Savary, son amie intime, que « ce fut le seul temps heureux de sa vie »

si tourmentée ; elle m'en parlait toujours avec émotion »

En mai 1848, elle n'a pas encore 16 ans lorsque sa mère meurt à Lyon la laissant seule, son père est en garnison à Limoges. Ainsi, six mois plus tard, le 25 novembre 1848 elle épouse à Lyon le sieur NIQUE âgé de 28 ans.

Le couple aurait tenu un Café à Chalon-sur-Saône mais très vite les relations à l'intérieur du couple se détériorent. Vers 1853 Marie Léonide échappe à son mari et monte à Paris avec l'espoir de n'y être point retrouvée et où elle vit difficilement en donnant des cours de chants et de piano puis en chantant dans les cafés-concerts.

En 1860 elle rencontre, au café-concert du Cheval-Blanc, son compatriote, François Ponsard et son ami Ricourt, professeur d'art dramatique, qui voient en elle une future tragéienne.

Sous la direction de Ricourt, elle débute le 17 janvier 1862 à l'Odéon dans Phèdre où elle joue le rôle du personnage principal.

C'est un triomphe. Les journaux du lendemain évoquent une grande tragéienne, une nouvelle Rachel..

Théophile Gautier écrit : « On sent qu'on a devant soi, chose rare, une tragéienne » Achille Ricourt et le peintre Eugène Delacroix lui avaient, auparavant, conseillé de prendre comme nom de scène Agar.

Mais son vœu le plus cher est d'entrer à la Comédie Française. Elle travaille comme une force en et y fait ses débuts en 1863 selon les formes réglementaires du décret de Moscou (1812) mais son succès auprès du public indispose les

artistes du Théâtre Français. Elle ne sera pas admise comme pensionnaire. En 1866 elle joue à l'Odéon avec la toute jeune Sarah Bernhardt dans Phèdre et



Britannicus. En 1868, Agar joue François le champi de George Sand.

Toujours à l'Odéon en 1868 elle demande à François Coppée d'écrire une pièce à deux personnages, « Le Passant », qu'elle joue le 14 janvier 1869 avec Sarah Bernhardt. C'est un immense succès qui lui vaut d'être conviée aux Tuilleries par la princesse Mathilde et d'entrer, enfin, à la Comédie Française en juin 1869.

En mai 1870, elle participe à la représentation d'apparat (Charlotte Corday, acte II) au théâtre de Vienne pour l'inauguration de la statue de Ponsard.

Survient la guerre de 1870, Mme Agar est à la Comédie Française, elle joue Le Lion Amoureux de Ponsard. A la demande pressante du public elle déclamera,

...Madame AGAR de la Comédie Française (suite) ...



Mme Agar : Camille

quarante soirées de suite, La Marseillaise, interdite jusque-là. Par ailleurs, elle participe à l'effort de guerre en installant chez elle une ambulance et en allant recueillir les blessés sur le champ de bataille.

En 1871, après la guerre avec les prussiens, la Commune de Paris oppose les Communards sur la rive droite aux Versaillais. Là encore la Comédie Française, située du côté des Communards, envoie Agar participer aux concerts organisés au profit des veuves et des orphelins. Le Figaro dans un article du 15 mai 1871 l'attaque vivement. Mais à tous ceux qui lui reprochent cette participation, elle répond invariablement : « Je suis partout où je puis être en aide aux malheureux ».

Plus tard, Edouard Thierry, administrateur de la Comédie Française pendant la Commune, rétablira la vérité dans son livre « La Comédie Française pendant les deux sièges » : « Le Figaro de Versailles insinue que Mme Agar se fera envoyer à Cayenne, parce qu'elle récite des vers pour la Commune. Mme Agar récite des vers pour le Théâtre Français et lui rend ainsi des services dont je la remercie »

## THÉÂTRE DE NEUCHATEL

Mercredi 10 mai 1882

Une seule représentation de  
**Mademoiselle AGAR**  
de la Comédie française

## MARIE TUDOR

Drame en 3 journées et 4 tableaux  
par

**VICTOR HUGO**

Premier tableau : *L'homme du peuple*.  
Deuxième tableau : *La reine*.  
Troisième tableau : *L'émeute*.  
Quatrième tableau : *Lequel des deux ?*

Mad. AGAR jouera le rôle de MARIE TUDOR

1811

Poésie de Victor Hugo  
dite par Mademoiselle AGAR

Ordre du spectacle :

1° MARIE TUDOR. — 2° 1811.

Ouverture des bureaux à 7 h. et demi.  
Rideau à 8 heures.

## PRIX DES PLACES :

Première galerie premier rang, fr. 5.  
— Première galerie deuxième rang, fr. 4.  
— Parterre numéroté, fr. 2-50. — Seconde fr. 1.

S'adresser, pour la location, au magasin de musique Sœurs Lehmann.

Elle joue aussi la tragédie à l'étranger (Espagne, Suisse, Belgique, Hollande, Angleterre, Afrique du nord...). En Hollande elle est reçue comme une reine. « A Groningue, une brillante cavalcade accourait au-devant de Mademoiselle Agar. Réception à l'hôtel de ville, harangue du bourgmestre ; le soir, sérenade, retraite aux flambeaux ; escorte d'honneur à l'arrivée et au départ. On aurait pas fait davantage pour une souveraine ».

Au cours de ses tournées Agar collectionne des objets en tout genre : tableaux, vieilles faïences, meubles anciens, jouets... dont une collection de poupées qui restera célèbre. Paul Eudel, en 1882, conte l'histoire suivante : A Bruges, lors d'une tournée elle rendit visite à un ami de son mari qui possédait une magnifique



## ■ Madame AGAR de la Comédie Française (suite) ■

«Maisons de Poupées» provenant d'une princesse d'Orange-Nassau. Emerveillée, elle voulut l'acheter, son propriétaire refusa, mais ayant été ébloui par Agar dans le rôle de Phèdre, il les lui offrit le lendemain. Cette collection prestigieuse représentant l'intérieur d'une maison hollandaise au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle fut prêtée par Mme Agar à une exposition au Palais de l'Industrie où elle rencontra un vif succès.

Elle fera deux brefs retours à la Comédie Française : en 1878 où elle crée le rôle de Mme Bernard dans Les Fourchambault d'Emile Augier et en 1885 par le rôle d'Agrippine dans Britannicus.



Hôtel particulier, rue Lenôtre à Paris, construit par Mme Agar

En 1891, Georges Marye, qu'elle a épousé en 1881, après le décès de Barthélémy Nique, l'emmène en Algérie où elle décède le 14 août 1891 à Mustapha près d'Alger.

La Comédie Française fait rapatrier son corps à Paris. Elle est inhumée au Cimetière Montparnasse dans le caveau de la famille Marye où elle reçoit l'hommage des poètes.

La reproduction d'un buste d'Agar réalisé par le sculpteur Henry Cros sera placée sur sa tombe.

En 1912 : une rue du 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris est baptisée : Marie-Léonide



Mme Agar : Les Fourchambault d'Emile Augier 1878

Entre 1872 et 1880 elle fait fortune et aménage un hôtel particulier rue Lenôtre à Paris où elle reçoit le Tout-Paris des arts.

Après 1882 des revers de fortune l'obligent à vendre cet hôtel.

En 1888, alors qu'elle récite Le Cimetière d'Eylau, de Victor Hugo, sur la scène des Gobelins, elle est frappée d'hémiplégie. Après cette attaque elle se retire à Rueil où elle vit dans une certaine misère secourue par Sarah Bernhardt et la famille Rothschild. Elle écrit alors ses Mémoires et un traité sur la tragédie qui paraîtront après sa mort.



Charvin, dite AGAR (1836-1891). A l'entrée de la rue un bas-relief, honore sa mémoire.

En 1917 : la ville d'Alger rend hommage à Agar et appose une plaque sur la maison où elle est décédée.



Cette plaque a été barbouillée de peinture bleue, pour effacer, sans doute, la trace d'une présence française mais est toujours présente.

Nombreux sont les poètes qui ont rendu hommage à Mme Agar.

Voici ce qu'écrivait Gustave Rivet dans la Vie littéraire du 24 janvier 1876 :

#### AGAR !

O déesse incarnée en des formes mortelles,  
O mortelle, sculptée en un marbre divin !  
Armé de son ciseau, l'impuissant Praxitèle  
D'égaler ta beauté s'efforcerait en vain.

Pour émouvoir nos coeurs selon sa fantaisie,  
Pour nous faire pleurer et tressaillir, Agar,  
Pour descendre du ciel à nous, la paixie  
A pris ton corps, ta voix, ton geste et ton regard.

De la flamme sacrée, éternelle vestale,  
Ta main, de l'art suprême élève le flambeau  
Et fait luire à nos yeux les purs rayons du beau.

Muse triste et rêveuse, ou terrible et fatale,  
La foule, en frémissant, revoit sous ton front pâle  
La Melpomène antique arrachée au tombeau.

Et l'hommage de François Coppée sur sa tombe :

Pour ma part, il suffit qu'aujourd'hui je rappelle  
-Oh ! mais du plus profond d'un cœur reconnaissant ! -  
Ces vers écrits pour elle et célébrés par elle,  
Ce duo d'un rimeur écolier, le Passant.  
Etant l'inspiratrice, elle fut l'inspirée,  
Près du génie en fleur de la grande Sarah;  
Et, dans l'inoubliable et magique soirée,

## ■ Madame AGAR de la Comédie Française (suite) ■

Un peu de leur succès sur mon nom s'égara.

Agar a, ce jour-là, décidé de ma vie.  
Poètes, tous le sont à vingt ans ; mais qui sais ?  
En serai-je encore un, si la belle Silvia  
N'avait pas écouté le chanteur qui passait?

Aussi mon souvenir bénit la chère morte,  
Servante de la Muse et prêtresse du Beau  
Lorsqu'avec mes amis les poètes, j'apporte  
Ma palme à son cercueil, ma pierre à son tombeau.

**En guise de conclusion : Marie Léonide Charvin dite Mme Agar de la Comédie Française, par son courage et sa volonté, est devenue une grande tragédienne dont la notoriété a largement dépassé nos frontières. Aujourd'hui, à Faramans nous sommes tous, de près ou de plus loin, ses cousins. Ne mérite-t-elle pas que, dans le village où elle a dit avoir eu «ses meilleurs souvenirs d'enfance», l'on conserve pour toujours sa mémoire ?**

Sources :

- Mémoires d'une tragédienne publiées en 1893 dans La Revue Parisienne.
- Archives de La Comédie-Française.
- Bibliothèque Nationale BNF.
- Raymond Laire (Amédée Julien), biographie dauphinoise : Mlle Agar, 1878. Savigné. Vienne Paul Guillemin, Le Dauphiné et les dauphinois dans la charge et la caricature, Grenoble 1897, p 31-44.
- Jean-François Grenouiller/Michel Gillibert, Mme Agar entre Rachel et Sarah Bernhardt : l'illustre tragédienne viennoise injustement oubliée, in Bulletin de la Société des Amis de Vienne n° 9 - 2003
- Dictionnaires divers et revue de presse 1860-1900.

Michel Gillibert

#### Ascendance paternelle de Marie-Léonide CHARVIN (dite Mlle ou Mme AGAR de la Comédie Française)

1 CHARVIN Marie-Léonide (Mlle AGAR) (° 18/09/1832 Sedan (08) + 14/08/1892 Alger) Tragédienne

#### Génération II

2 CHARVIN Pierre (° 15/07/1799 Faramans (38) x 13/09/1830 Vienne (38) + 18/12/1865 Vienne (38)) Maréchal des logis, Chevalier de la Légion d'Honneur

3 FRECHURET Marie (° 15/07/1815 Vienne (38) x 13/09/1830 Vienne (38) + 11/05/1848 Lyon (69))

#### Génération III

4 CHARVIN Claude (° 07/09/1751 Faramans (38) x 30/04/1782 Faramans (38) + 21/07/1825 Faramans (38)) Cultivateur

5 MOGNAT Anne (° 15/07/1761 Faramans (38) x 30/04/1782 Faramans (38))

#### Génération IV

8 CHARVIN Claude (° Faramans (38) x 09/02/1745 Faramans (38) + ..../1782 )

9 BLONDAT Françoise (° ..../1728 Faramans (38) x 09/02/1745 Faramans (38) + 16/12/1765 Faramans (38))

10 MOGNAT Jean (° 17/08/1730 Faramans (38) x 25/05/1752 Faramans (38) + 02/01/1791 Faramans (38)) Laboureur

11 POULAILLON Elisabeth (° 12/06/1736 Faramans (38) x 25/05/1752 Faramans (38))

#### Génération V

16 CHARVIN Jean (° ..../1685 St Ismier (Monbonnot) x 17/08/1715

Faramans (38) + 27/08/1730 Faramans (38)) garde bois de Mr le président de SEYVE

17 GIROUD Antoinette (° ..../1685 Faramans (38) x 17/08/1715 Faramans (38) + 03/11/1765 Faramans (38))

18 BLONDAT Claude (° ..../1700 Faramans (38) x 23/09/1717 Faramans (38) + 07/09/1760 Faramans (38))

19 TUILIER Catherine (° Faramans (38) x 23/09/1717 Faramans (38) + 15/05/1730 Faramans (38))

20 MOGNAT Michel (° ..../1692 Faramans (38) x 14/02/1719 Faramans (38) + 15/02/1742 Faramans (38))

21 LAMBERT Claudine (° Faramans (38) x 14/02/1719 Faramans (38) + ..../1752 )

22 POULAILLON Jean (° Faramans (38) x 12/01/1734 Penol (38) + ..../1752 )

23 VARNOUX Marguerite (b. 30/06/1704 Penol (38) x 12/01/1734 Penol (38))

#### Génération VI

32 CHARVIN François ( + ..../1715 )

33 BARRUT Marguerite ( )

34 GIROUD Pierre ( x 25/08/1689 Penol (38) + ..../1715 )

35 JANIN Marie (° Pajay (38) x 25/08/1689 Penol (38) )

40 MOGNAT Antoine ( + ..../1719 )

41 SIMOND Jeanne ( )

42 LAMBERT Barthélémy ( + ..../1719 )

43 CARRAS Jeanne ( )

46 VARNOUX Pierre ( )

47 VIAN Louise ( )

## ■ UNE NOUVELLE UNITÉ DE TRAITEMENT POUR NOS ORDURES MÉNAGÈRES ■

Le Site de Traitement et de Valorisation des Déchets Ménagers du SICTOM des Pays de la Bièvre a ouvert ses portes les vendredi 28 et samedi 29 septembre derniers.

Cette visite toujours appréciée par la population (400 personnes cette année) est incontournable pour bien comprendre l'importance de notre geste de tri et du recyclage qui en découle.

La nouveauté cette année, l'Unité de Traitement et de Valorisation des Déchets Ménagers mise en service le 1er août 2012 afin de pré-traiter les ordures ménagères avant enfouissement. Après collecte dans les 94 communes qui composent le SICTOM, les ordures ménagères subissent différents criblages et dé-ferrailages pour retirer les déchets les plus volumineux. Attention à ne jeter que des ordures ménagères dans votre poubelle habituelle afin de ne pas endommager les installations avec des éléments qui auraient dû être déposés en déchèterie (ferraille, bois,...). La fraction résiduelle est ensuite mise en andains de stabilisation pendant environ un mois. Après cette dégradation accélérée, les déchets stabilisés sont enfouis au Centre de Stockage. Le but de ce nouveau pré-traitement est de réduire la masse de déchets enfouis de 30% minimum et de répondre à la réglementation relative à l'enfouissement d'ordures ménagères.

Après la découverte de cette nouvelle installation, les visiteurs étaient guidés vers le Centre de Stockage puis vers le Centre de Tri des déchets à recycler, où sont toujours triés manuellement les déchets déposés dans les conteneurs verts, jaunes et bleus des Points d'Apport Volontaire. Rappel : depuis le 1er janvier, le SICTOM étant site expérimental, sont triés tous les emballages en plastique (bouteilles, flacons, pots, barquettes) à l'exception des films, sacs et sachets en plastique.

De plus la présence de l'association Bièvre Liers Environnement a permis d'obtenir des astuces pour réaliser un bon compost. Pour toutes les questions sur le compostage, vous pouvez contacter BLE au 04.74.54.62.45



un groupe de visiteurs au centre de tri



l'unité de traitement mécano biologique en service

## ■ DÉCHETTERIE ■

Accès gratuit aux particuliers résidant sur les 20 communes de la communauté de communes du Pays de Bièvre Liers.

**Types de déchets acceptés :** bois, huiles usagées, textiles, batteries, cartons, ferraille, gravats, tailles, encombrants, déchets verts, pneus, plâtre, PVC, plastique, chaussures, polystyrène, piles, petit et gros électroménager, lampes et néons, déchets dangereux des ménages (peintures, solvants, produits phytosanitaires...).

**Ouverture :** • Lundi : 14h à 18h • Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h à 12h - 14h à 18h • Mercredi, Samedi : 9h à 18h non-stop

Déchetterie du Pays de Bièvre-Liers  
Chemin des Charpillates - 38260 LA COTE SAINT-ANDRÉ - Tél. 04 74 20 33 03

Déchetterie du Liers à Nantoin - Tél. 04 74 54 13 73

• Lundi de 9h à 12h • Mardi de 14h à 18h • Jeudi de 9h à 12h • Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

## ■ OFFICE DE TOURISME DE BIÈVRE-LIERS ■

### A votre disposition 6 jours sur 7 toute l'année !

Office de Tourisme du Pays de Bièvre-Liers  
Place Berlioz 38260 LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ  
Tél : 04 74 20 61 43 - Fax : 04 74 20 56 25  
Mail : info@tourisme-bievre-liers.fr



### Horaires d'ouverture en juillet et août :

- lundi : de 10h à 12h et de 14h à 17h
- du mardi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Mercredi : de 9h à 12h et de 15h à 18h
- samedi : de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h



### Horaires d'ouverture de septembre à juin :

- lundi : de 14h à 17h

- du mardi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Mercredi : de 9h à 12h et de 15h à 17h30
- Samedi : de 9h à 12h

### Boutique SNCF :

Les mêmes services qu'une gare au sein de l'Office de Tourisme !  
Nous ne remboursions pas les billets achetés sur internet ou en gare.



Boutique SNCF  
Place Berlioz  
38260 LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ  
Tél : 04 74 20 48 80  
Fax : 04 74 20 56 25

### Horaires d'ouverture :

- lundi : de 14h à 17h
- mardi - jeudi - vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

## ■ SERVICES COMMUNAUTAIRES ■

### Communauté de Communes du Pays de Bièvre Liers

1 Boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny  
38260 LA COTE SAINT-ANDRÉ  
Tél. 04 74 20 34 77

#### Ouverture :

- lundi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

#### Les services sont organisés en 6 pôles.

Plus de 100 personnes sont à votre service quotidiennement.

**■ Président de la Communauté de Communes du Pays de Bièvre Liers**

- Jean-Pierre BARBIER

#### ■ Direction générale

- Jean-Claude BATRIAUD

**Ressources Humaines :** Stéphane JAY

**Commandes Publiques :** Maryline VAVASSORI

**Services Financiers :** Catherine CASIER

#### ■ Actions et équipements sportifs

**Directrice :** Sophie DELPHIN-POULAT  
sophie.delphin-poulat@bievre.liers.fr

**Responsable Aqualib'** : Olivier DUTRIEUX

Chef de bassin : Charles-Emmanuel BAGGIONI

**Secrétariat :** Agnès JUAREZ

**Référent technique :** Eric VAVASSORI

**Accueil :** aqualib'@cc-bievre-liers.fr

Pays de  
**Bièvre**  
Liers



■ EN CAS D'URGENCE EAU OU ASSAINISSEMENT,  
contactez le 04 74 20 86 78 ■

### ■ HORAIRES MAIRIE ET AGENCIE POSTALE ■

■ Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi : 8h30 à 11h 15 et 13h30 à 15h30

■ Samedi : 8h30 à 11h

## ■ VIE QUOTIDIENNE : BIEN VIVRE ENSEMBLE ■

**La vie quotidienne a ses règles qu'il nous semble utile de rappeler pour bien vivre ensemble.****Voirie**

Le code de la route s'applique de partout et en tout lieu.

Notamment le respect de la vitesse, de la signalisation et du stationnement sur l'ensemble de la voirie (au village, devant les écoles, sur les chemins, dans la rue et sur les places)

Seuls les véhicules homologués sont autorisés sur les voies publiques.

La voirie communale est composée de différentes appellations :

- Les chemins communaux sont entretenus tout au long de l'année.
- Les chemins ruraux (circulation en théorie interdite mais néanmoins tolérée), dont l'entretien est à l'appréciation de la Mairie.
- Les chemins d'exploitation sont réservés aux seuls propriétaires riverains qui ont la charge de leur entretien.

Sur toute la voirie, les haies et les arbres plantés ne doivent pas empiéter sur le domaine public. Leur entretien doit être régulier. Les haies ou les forêts dites « naturelles » doivent être taillées au minimum en limite de parcelle est sur une hauteur de 5 mètres. Lors de travaux d'entretien ou autres (taille, tonte, réfection de clôture ou de mur...), aucun résidu ne doit rester sur l'espace public (fossés et talus compris).

Pour tout travail nécessitant l'entretien de bien personnel et empruntant le domaine public, une demande d'autorisation de voirie doit être déposée en Mairie et elle vous sera accordée avec la signalisation adéquate à mettre en place.

Si un propriétaire néglige l'entretien de son bien en limite de voirie, il peut recevoir un avertissement avec un délai d'exécution. En cas de non réponse de celui-ci, la commune fera exécuter les travaux par une entreprise qualifiée et lui adressera la facture pour les chemins ruraux ou une amende de 5ème catégorie pour la voirie communale.

**Bruit**

Un arrêté préfectoral réglemente les heures et jours de bruit.

Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, est interdit, de jour comme de nuit (chiens compris).

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage sont autorisés aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

**Feux**

Le brûlage de tous déchets est interdit à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel.

Par dérogation, le brûlage des végétaux est toléré dans les communes de moins de 2 000 habitants.

**Ambroisie**

La destruction de la plante est obligatoire avant la floraison. Un référent communal a été désigné.

**Remarques**

Pour le bruit, le feu, l'ambroisie et la voirie, des arrêtés préfectoraux sont à votre disposition à l'accueil de la Mairie.

**Eaux**

Toute installation domestique doit être reliée au tout à l'égout s'il est à disposition ou à un système d'infiltration agréé par le SPANC.

Les eaux pluviales doivent être infiltrées sur la propriété.

Les descentes de chenaux ne doivent pas se déverser directement sur la voirie communale, ni dans le tout à l'égout. Elles peuvent emprunter les fossés ou les installations mises en place si elles existent. Pendant la période de grande chaleur, des arrêtés de sécheresse peuvent être pris par le Préfet. Ils sont affichés en Mairie.

**Déchets**

Il est interdit de jeter ou d'abandonner des déchets sur la voie publique ou dans la nature (risque d'une amende de 5ème catégorie).

Depuis le début de l'année, 434 sacs de 100 litres ont été ramassés par l'employée communale depuis le city-stade jusqu'au village, à raison d'un passage par semaine.

**Ordures ménagères**

Les poubelles agréées par le service des ordures ménagères doivent être sorties et rentrées dès le passage du camion. En aucun cas elles ne doivent être mises sur la bande de roulement de la voirie.

Les sacs poubelles ne sont plus ramassés par le service.

**Déchetterie**

Les déchetteries de la communauté de communes du Pays de Bièvres Liers sont à votre disposition toute l'année (en fonction des horaires d'ouverture) et ceci gratuitement.

**Points propres**

Les deux points propres sur notre village sont exclusivement réservés aux déchets destinés à être recyclés par le SICTOM. En cas de saturation, il est interdit de déposer les objets en dehors des containers. Ces derniers sont vidés chaque semaine.

clés par le SICTOM. En cas de saturation, il est interdit de déposer les objets en dehors des containers. Ces derniers sont vidés chaque semaine.

**Animaux**

La divagation de tout animal est interdite. Sur la voie publique, les excréments doivent être ramassés.

**Eclairage public**

Signaler en mairie toute lampe hors service.

**Recensement militaire**

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes garçons et filles doivent se faire recenser en Mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur seizeième anniversaire.

**Lignes électriques et téléphoniques**

L'élagage sous et à côté des lignes d'électricité ou de téléphone est obligatoire en tout lieu (privé ou public).

**Neige**

Par temps de neige, les équipements spéciaux sont obligatoires sur les véhicules empruntant la voirie. Le déneigement des trottoirs en face de sa propriété est également à réaliser. En cas d'accident, la responsabilité personnelle peut-être engagée.

**Cimetière**

Un règlement est affiché à l'entrée de celui-ci

**Constructions-urbanisme**

Les travaux de constructions ou de réparations, même les constructions de piscine, d'abri de jardin, de garage, de terrasse, de véranda, etc... doivent faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux ou d'un permis de construire à déposer en Mairie.

Le changement de destination d'une surface construite (dépendance ou habitation) doit être déclaré en Mairie. En effet, en cas de contrôle par le service des impôts fonciers, le propriétaire peut être sanctionné par une forte amende.

**Miroir-rétroviseur**

L'installation de miroir ou de rétroviseur destinés à la circulation des véhicules est interdite sur la voirie publique, sur les supports électriques ou téléphoniques.

En cas d'accident ou de litige, la responsabilité de l'installateur sera engagée.

**Janvier**

Dimanche 6  
Mardi 15  
Dimanche 20  
Vendredi 25  
Dimanche 27

Vœux de la Municipalité, à 11 h  
Rencontre du Centre de Généalogie  
Matinée Boudins de l'A.C.C.A.  
Collecte de Sang, de 17 h à 20 h  
Loto du Club Sportif Faramans Football

Salle des fêtes  
Salle de réunion  
Salle d'animation  
Salle des fêtes  
Gymnase de Pajay

**Février**

Mardi 12  
Mercredi 13  
Dimanche 17

Rencontre du Centre de Généalogie  
Ludothèque itinérante  
Matinée Tripes de Berserk et Bacot Carpe Team

Salle de réunion  
Salle des fêtes  
Salle d'animation

**Mars**

Samedi 9  
Dimanche 10  
Dimanche 10  
Mardi 12  
Mardi 19  
Dimanche 24

Matinée Saucisses-Crozets de l'ADMR  
Repas de l'A.C.C.A.  
Bourse d'échanges Moto de Retour de Kick  
Rencontre du Centre de Généalogie  
Cérémonie Fnaca, à 11 h  
Matinée Saucisses et Pucier du Sou des Ecoles

Salle d'animation  
Salle des fêtes  
Base de loisirs  
Salle de réunion  
Monument aux Morts  
Salle d'animation

**Avril**

Dimanche 7  
Mercredi 10  
Mardi 16  
Dimanche 28

Journée porte ouverte au Club de l'Amitié  
Ludothèque itinérante  
Rencontre du Centre de Généalogie  
Vente de plants et fleurs de Faradanse

Salle des Fêtes  
Salle des fêtes  
Salle de réunion  
Place du Tailleur

**Mai**

Mercredi 1er  
Mercredi 8  
Samedi 12  
  
Mardi 14  
Dimanche 25

Concours de Pétanque du Club Sportif  
Cérémonie Fnaca à 11 h  
Concours de Boules, de la Boule du Marais (pré-fédéraux doublettes)  
Rencontre du Centre de Généalogie  
Concours de Boules de la Boule du Marais  
Tête à Tête et Doublette (3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> divisions)

Base de loisirs  
Monument aux Morts  
  
Base de loisirs  
Salle de réunion  
  
Base de loisirs

**Juin**

Dimanche 2  
Samedi 8 et Dimanche 9  
Dimanche 9  
Mardi 11  
Dimanche 23  
Samedi 29  
Samedi 29  
Samedi 29

Fête de fin d'année du Club Sportif, Barbecue géant  
Golf  
Bourse d'échange Moto de Retour de Kick  
Rencontre du Centre de Généalogie  
Fête de l'Ecole du Sou des Ecoles  
Concours de Boules de la Boule du Marais (omnium)  
Tournoi de Foot « Louis Gavet »  
Gala de fin d'année de Faradanse

Base de loisirs  
Golf de la bièvre  
Base de loisirs  
Salle de réunion  
Base de loisirs  
Base de loisirs  
Stade  
Salle des fêtes de Commelle

## Juillet

Mercredi 3  
Samedi 6 et Dimanche 7  
Samedi 13  
Samedi 20  
Dimanche 28

Ludothèque itinérante  
4<sup>ème</sup> Rassemblement voitures « In Cox »  
Feu d'artifice du C.E.R.F.  
Voyage du Syndicat Agricole  
Repas chevreuil de l'A.C.C.A.

Salle des fêtes  
Base de loisirs  
Base de loisirs  
Salle d'animation

## Août

Mardi 6  
Dimanche 11  
Samedi 24

Collecte de Sang de 17 h à 20 h  
Journée endurance équestre  
Concours de boules de la Boule du Marais  
Quadrettes (3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> divisions)

Salle des fêtes  
Base de loisirs  
Base de loisirs

## Septembre

Samedi 7  
Samedi 7  
Dimanche 8  
Mardi 17  
Samedi 21 et  
Dimanche 22

Voyage de la F.N.A.C.A.  
Forum des Associations  
Bourse d'échange Moto de Retour de Kick  
Rencontre du Centre de Généalogie  
Coupe du Pro

Base de loisirs  
Base de loisirs  
Salle de réunion  
Golf de la Bièvre

## Octobre

Vendredi 4  
Dimanche 6  
Dimanche 6  
Samedi 12  
Mardi 15  
Dimanche 27

Réunion publique des préparatifs de la Foire  
Ramassage des Châtaignes  
Vente de pièces Moto Harley par Berserkr  
Foire aux Châtaignes  
Rencontre du Centre de Généalogie  
Matinée Boudins de la F.N.A.C.A.

Salle de réunion  
Base de loisirs  
Base de loisirs  
Salle de réunion  
Salle d'animation

## Novembre

Lundi 11  
Mardi 12  
Dimanche 17  
Vendredi 22  
Dimanche 24

Cérémonie F.N.A.C.A. à 11 h  
Rencontre du Centre de Généalogie  
Matinée Boudins du Club Sportif  
Soirée de remerciements de la foire par le C.E.R.F.  
Loto du Centre Communal d'Action Social

Monument aux Morts  
Salle de réunion  
Salle d'animation  
Salle des Fêtes  
Salle des Fêtes

## Décembre

Dimanche 1er  
Vendredi 6 et Samedi 7  
Dimanche 8  
Dimanche 8  
Mardi 10

Repas des séniors offert par le C.C.A.S.  
Téléthon  
Illuminations du village par l'U.P.I.F.  
Bourse d'échange Moto de Retour de Kick  
Rencontre du Centre de Généalogie

Salle des fêtes  
Salle des fêtes  
Place du Village  
Base de loisirs  
Salle de réunion

## état civil



Félicitations aux parents

- BURLET Enzo - Fils de Gaël BURLET et Juliette PONCET  
30 janvier 2012 à Bourgoin-Jallieu
- BERLAND Adam – Fils d'Alex BERLAND et Emilie LECORNU  
13 février 2012 à Bourgoin-Jallieu
- PERRIN Célia - fille d'Erick PERRIN et Patricia MARION  
17 mars 2012 à Vienne
- JOUVHOMME Mahé - fils de Romuald JOUVHOMME et Florence COHARD  
28 mars 2012 à Voiron
- MOISSON Charlotte - fille d'Olivier MOISSON et Rose-Hélène DAURELLE  
06 mai 2012 à Bourgoin-Jallieu
- GRIVAUX Romary - fils de François GRIVAUX et Clotilde SIRE  
02 juin 2012 à Voiron
- CLAIN Allan - fils de Sébastien CLAIN et Jessica EMPERAIRE  
01 juillet 2012 à Voiron
- BOURDAT Morgan - fils de Frédéric BOURDAT et Lison LARIOL  
09 juillet 2012 à Vienne
- NESMOZ Axel - fils de Sylvain NESMOZ et Aurélie HULSTAERT  
08 août 2012 à Vienne
- LOUIS-GAVET Julian - fils de Mickaël LOUIS-GAVET et Sandra GONIN  
01 septembre 2012 à Bourgoin-Jallieu
- CARCEL HENNEQUIN DE VILLERMONT Mathéo et Hugo - fils d'Anthony HENNEQUIN DE VILLERMONT et Laura CARCEL  
21 septembre 2012 à Voiron
- SORTAIS Tom - fils de Cédric SORTAIS et Laure CASSANT-SOUDY  
28 septembre 2012 à Voiron
- LAURENT Giulia - fille de Damien LAURENT et Rébecca BERARDI  
29 septembre 2012 à Voiron
- CONDINA Jade - fille de Frédéric CONDINA et Magali BOURDAT  
03 novembre 2012 à Vienne
- MARION Mathias - fils de Mickaël MARION et Florence GAUTIER  
12 décembre 2012 à Voiron

# état civil



**Meilleurs Vœux de bonheur aux nouveaux époux**

- LAMOURET Gérard, Germain et GUILLOT Katia, Mareva – le 26 mai 2012
- GUILLOT Geoffrey, René et MONACO Stéphanie – le 14 juillet 2012
- MOISSON Olivier, Baptiste et DAURELLE Rose-Hélène, Capucine – le 29 septembre 2012



**Sincères condoléances aux familles**

- CERVELLERA François, Ghislain – le 29 décembre 2011
- PAREJA-GARCIA André, Lucien – le 10 janvier 2012
- BURLET Daniel, André – le 20 février 2012
- THOMAS Christian, Jules, Pierre – le 28 février 2012
- ARNOUX Joseph, Marcel, Elie – le 13 mars 2012
- PELLERIN Léon, Maurice – le 10 juillet 2012
- BUISSON Monique, Marie-Louise épouse GUILLOU – le 17 août 2012
- BOURDAT Geneviève, Marie, Andrée veuve PELLERIN – le 1er septembre 2012
- MOREL Aimé, Maurice, Rémy – le 3 octobre 2012
- POL Ferdinand, Florindo – le 12 novembre 2012